



TMR - RAPPORT ANNUEL 2025

Les TMR en chiffres	3
Rétrospective 2025	4
Message du président et de la directrice	17
Gouvernance et contrôle	19
DÉVELOPPEMENT ET PLANIFICATION	25
EXPLOITATION	28
ATELIERS	31
INFRASTRUCTURE	36
MARKETING & COMMUNICATION	42
RESSOURCES HUMAINES	44
QUALITÉ, SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT	46
SYSTÈMES D'INFORMATIONS	48
ACHATS	50



RAPPORT ANNUEL 2025

Les TMR (Transports de Martigny et Régions SA) occupent une place centrale dans la mobilité régionale, en assurant des prestations de transport public performantes (bus et train) et en conduisant des projets ambitieux dans le domaine de l'ingénierie ferroviaire.

Les TMR en chiffres



217

collaborateur.trice.s



58

mios chiffre d'affaires en CHF



43.9

mios montants des
investissements en CHF



1'645'568

km parcourus



3'598'878

voyageurs



243

km de réseau

Rétrospective 2025

Janvier



1 janvier – 31 décembre 2025

Lancement des festivités du 25e anniversaire

Le 25e anniversaire des TMR a été l'occasion de mettre en valeur l'histoire, les métiers et le savoir-faire de l'entreprise. Une opportunité privilégiée de valoriser l'engagement de longue date des TMR en faveur de la mobilité régionale, tout en renforçant les liens avec les collaborateur·rice·s et les partenaires.

Février



4 février – 9 février 2025

Salon valaisan des métier

À l'occasion du salon Your Challenge à Martigny, les TMR ont été présents sur le stand de l'UTP Valais afin de mettre en valeur les métiers du transport public. Dans une approche ludique et immersive, des cartes type Pokémon ont été conçues pour illustrer les différentes professions du secteur.

Mars



9 mars 2025

5 ans du Verbier Express

Le Verbier Express a célébré son 5^e anniversaire lors d'une journée conviviale organisée au Châble et à Verbier. Depuis cinq hivers, il relie l'arc lémanique aux pistes de Verbier grâce à des partenariats régionaux (CFF, RegionAlps, TMR et RailAway).



24 avril 2025

Arrivée de la première rame Z890

Le 24 avril à Martigny, la première rame Z890 du Mont-Blanc Express est arrivée sur le réseau après son acheminement depuis l'usine Stadler de Bussnang. Elle a ensuite rejoint les ateliers TMR de Vernayaz, récemment agrandis pour accueillir ce nouveau matériel roulant.



25 avril – 20 septembre 2025

Partenariat PALP Festival 2025

Depuis plusieurs années, les TMR sont partenaires mobilité du PALP Festival dans le Val de Bagnes et la Vallée du Trient. En 2025, ils ont à nouveau assuré le transport des festivaliers vers les différents sites de concert de la région.



28 avril – 21 juin 2025

Renouvellement de la voie entre Les Marécottes et Le Trétien

En avril, 1'100 mètres de voie ont été renouvelés entre Les Marécottes et Le Trétien lors de travaux réalisés exclusivement de nuit. Une intervention technique particulièrement exigeante a été menée sur le pont des gorges du Triège afin de renforcer la sécurité du Mont-Blanc Express.

Mai



2 mai 2025

Distribution des cartes à gratter dans la Gazette de Martigny

Dans l'édition du 2 mai de la Gazette de Martigny, des cartes à gratter TMR ont été insérées. Elles permettaient de remporter différents prix et de participer au concours organisé à l'occasion du 25^e anniversaire.



9 mai 2025

Soirée du personnel 2025

La soirée du personnel 2025 a réuni 171 personnes dans une ambiance rock. L'événement a également été marqué par le départ à la retraite de trois collaborateurs.



14 mai 2025

Inauguration de la nouvelle gare de Châtelard-VS

Inscrit dans la modernisation de la ligne du Mont-Blanc Express, ce projet améliore l'accessibilité et le confort des voyageur-euse-s, tout en facilitant les connexions avec les installations de Verticalp.



25 mai 2025

Passeport Découverte TMR – 25e anniversaire

À l'occasion du 25^e anniversaire, le Passeport Découverte TMR a été lancé afin d'associer mobilité et loisirs. Réalisé en collaboration avec des partenaires de la région, il a permis aux voyageur-euse-s empruntant les lignes TMR de bénéficier d'avantages et d'offres spéciales tout au long de leur parcours.

Juin



2 juin – 2 juillet 2025

Lave torrentielle dans le Haut Val de Bagnes

Début juin 2025, une lave torrentielle a emporté le pont fusible du Fregnoley, isolant temporairement le village de Lourtier et impactant près de 400 habitants. Grâce au maintien d'un bus en amont et à une organisation rapide, la desserte a pu être assurée.



12 juin 2025

Assemblée générale des TMR à la fromagerie d'Etiez

Cette édition a été marquée par l'adaptation des statuts et l'entrée de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration.



23 juin – 31 juillet 2025

Réfection de la voie normale et abaissement des radiers dans les tunnels de la Crête à Martin et de la Larzette

Des travaux de réfection de la voie normale et d'abaissement des radiers ont été réalisés dans les tunnels de la Crête à Martin et de la Larzette. Mené en plusieurs phases, ce chantier vise à adapter l'infrastructure au gabarit nécessaire pour l'accueil de trains à deux étages et à améliorer les performances d'exploitation du tronçon.

Durant les travaux, un service de remplacement par bus TMR a été mis en place afin d'assurer la continuité des déplacements des voyageur·euse·s.

Juillet



25 juillet 2025

Distribution des pommes gravées « 25 ans » aux voyageur·euse·s

Des pommes gravées « 25 ans TMR » ainsi que des cartes à gratter ont été distribuées aux voyageur·euse·s afin de les remercier de leur fidélité. Cette action s'inscrit dans une démarche de proximité visant à renforcer le lien avec le territoire et ses habitant·e·s.

Août



28 août – 30 août 2025

Partenaire mobilité de l'UTMB 2025

Durant trois jours, un dispositif renforcé a été mis en place afin d'assurer un service de transport fiable et efficace à l'occasion de l'UTMB 2025. Huit cars, 21 services de conduite ainsi que quatre services d'exploitation et de gestion ont permis d'assurer 192 trajets entre Orsières, Champex et La Fouly, transportant près de 10'000 sportif·ve·s.



30 août 2025

Tournée 25 ans au Châble

Au Châble touristes et familles avec enfants ont pleinement profité des festivités des 25 ans des TMR, entre animations, cadeaux et moments de partage.

Septembre



20 septembre

Tournée 25 ans à Martigny

À Martigny, le beau temps et l'affluence ont rythmé une journée festive et animée pour célébrer les 25 ans des TMR aux côtés des voyageur-euse-s et de la population.



26 septembre – 5 octobre 2025

Partenaire mobilité de la Foire du Valais

Les TMR ont assuré les services en bus à l'occasion de la Foire du Valais, permettant le transport de plusieurs milliers de visiteur·euse·s.

Octobre



6 octobre – 16 novembre 2025

Clustering d'automne sur la voie étroite

Le tronçon Martigny–Les Marécottes a été fermé afin de regrouper d'importants travaux d'entretien et de modernisation du Mont-Blanc Express. Cette démarche visait à renforcer la sécurité et la pérennité de la ligne. Pendant la durée des travaux, des bus TMR ont assuré la liaison afin de garantir la continuité des déplacements.



6 octobre – 29 mars 2026

Début de travaux de la nouvelle gare TMR de Martigny

Les travaux de la gare de Martigny ont été menés en parallèle du clustering afin de limiter les fermetures de ligne. Peu transformée depuis les années 1950, la gare nécessitait une modernisation complète. En six mois, les TMR ont repensé le point de départ du Mont-Blanc Express pour améliorer l'accessibilité, le confort et la sécurité, avec notamment un quai prolongé, des infrastructures modernisées et un nouveau design.



11 octobre – 12 octobre 2025

Partenaire mobilité de la Fête de la Châtaigne

À l'occasion de la Fête de la Châtaigne, un dispositif de transport adapté a été mis en place afin d'assurer un service fluide et sécurisé. Cette organisation, fondée sur une coordination rigoureuse et la collaboration avec les organisateur-ric-e-s, a permis de répondre efficacement aux besoins des visiteur-euse-s.



19 octobre – 26 octobre 2025

Démolition de la marquise de la gare de Martigny

La marquise de la gare de Martigny a été démolie lors d'une intervention réalisée de nuit. Cette opération technique a été menée avec rigueur par les équipes présentes sur le terrain.



25 octobre 2025

Tournée 25 ans à Orsières

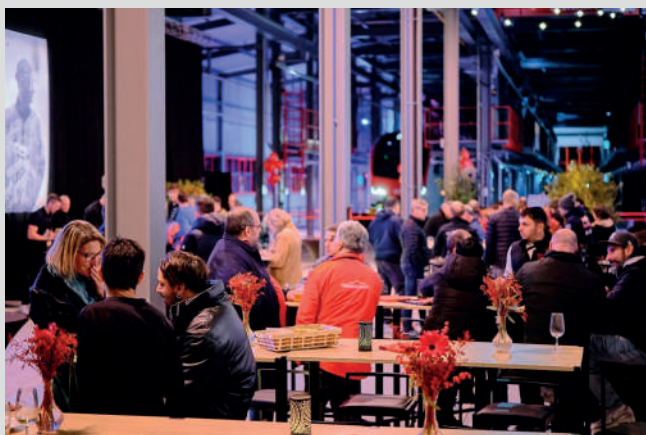
Malgré une météo incertaine, la journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, rythmée par des animations, des gourmandises et des échanges avec la population.



2 décembre 2025

Signature du contrat avec RegionAlps pour la maintenance des nouvelles rames FLIRT Evo

La signature de ce contrat illustre la relation de confiance durable entre RegionAlps et les TMR, deux partenaires engagés en faveur d'une mobilité performante, durable et ancrée dans le territoire. À terme, 27 rames FLIRT Evo seront entretenues par les équipes TMR au sein du nouveau centre de maintenance de Martigny.



4 décembre 2025

Inauguration et célébration des 25 ans avec le personnel

L'inauguration du nouveau centre de maintenance ferroviaire a marqué une étape importante dans le développement des TMR. Les collaborateur·rice·s ont été associé·e·s à cette fête, permettant de célébrer ensemble le 25^e anniversaire de l'entreprise et de souligner 25 années d'engagement, d'innovation et de savoir-faire au service de la mobilité valaisanne.

Ce moment de rencontre et de reconnaissance a permis de mettre en valeur l'implication des collaborateur·rice·s qui contribuent quotidiennement à l'activité et à l'évolution des TMR.



5 décembre 2025

Inauguration officielle du nouveau centre de maintenance du matériel roulant

Le 5 décembre, le nouveau centre de maintenance ferroviaire du matériel roulant a été inauguré sur le site industriel des Vorziers à Martigny, en présence de nombreux acteurs politiques, partenaires et clients. Conçu comme un outil moderne et performant, ce centre répond aux besoins actuels tout en anticipant les exigences futures de l'exploitation ferroviaire.

Fruit d'une collaboration étroite entre les TMR et RegionAlps, ce projet illustre un partenariat fort au service d'une mobilité ferroviaire fiable, efficiente et responsable, au bénéfice des voyageurs et du territoire.

L'événement marque une étape importante dans le développement des TMR, portée par l'engagement, l'innovation et le savoir-faire de ses équipes au service de la mobilité valaisanne.

Message du président et de la directrice

Chers membres du Conseil d'administration,
partenaires et collaborateur·trice·s,

L'exercice écoulé a été marqué par des avancées structurantes tant sur le plan de la gouvernance que sur les axes stratégiques et opérationnels de notre entreprise. Dans un environnement en constante évolution, les TMR ont poursuivi le renforcement de leurs bases institutionnelles, consolidé leur positionnement dans la mobilité régionale et l'industrie ferroviaire, tout en préparant activement les prochaines étapes de leur développement.



En matière de gouvernance, le soutien au Conseil d'administration a été significativement renforcé par la création de trois commissions permanentes : la commission Finances, audit et risques, la commission Ressources humaines, ainsi que la commission avec les communes. Ces commissions ont pour mission d'examiner en profondeur les dossiers relevant de leur domaine de compétence, d'en analyser les enjeux et les risques, et de formuler des préavis et recommandations à l'intention du Conseil d'administration, afin d'éclairer et de sécuriser sa prise de décision. La commission avec les communes vise en outre à approfondir le dialogue et la collaboration avec les autorités communales ; une première rencontre sera organisée en 2026 afin de consolider ce lien stratégique.

Sur le plan de l'axe stratégique Mobilité, l'année a été marquée par l'arrivée de M. Pascal Fivaz en qualité de responsable de l'Exploitation. Fort d'une solide expérience dans la gestion opérationnelle des transports publics, il a insufflé une nouvelle dynamique au département. Dans le cadre de ses responsabilités, il a engagé une réorganisation et renforcé les équipes, avec pour objectifs d'optimiser les processus d'exploitation, d'améliorer en continu les services aux voyageurs et d'aligner les opérations sur les exigences de performance et de sécurité de l'entreprise. Cette évolution permet aux TMR de consolider la qualité de leurs prestations sur l'ensemble de leurs réseaux ferroviaire et routier.

Dans le domaine de l'industrie ferroviaire, l'année a été marquée par deux avancées structurantes. D'une part, la finalisation du contrat de maintenance des rames FLIRT Evo avec RegionAlps, qui consolide le rôle des TMR en tant que partenaire industriel de référence et renforce la visibilité de leurs activités à long terme. D'autre part, la réalisation et l'inauguration, le 5 décembre, du centre de maintenance ferroviaire à voie normale sur le site des Vorziers.

Ce nouvel outil industriel, stratégique pour les TMR, permet d'élargir significativement leurs capacités techniques et opérationnelles, d'intégrer des compétences à forte valeur ajoutée et de répondre aux exigences croissantes du marché en matière de fiabilité, de performance et de qualité. Ces réalisations constituent des jalons majeurs dans le développement de leur pôle industriel et dans la consolidation durable de leur positionnement sur les marchés ferroviaires régional et national.

Au niveau de l'infrastructure, l'année a été marquée par des avancées significatives visant à moderniser et structurer le réseau. Les discussions menées avec les commanditaires, l'Office fédéral des transports (OFT) et le Canton du Valais ont abouti à la finalisation et à la signature de la convention de prestations 2026–2029. Cette étape déterminante garantit la pérennité et le financement des activités d'entretien, de renouvellement et de développement du réseau, tout en assurant une planification cohérente des investissements pour les prochaines années.

Dans cette dynamique, la nouvelle gare du Châtelard-Village a été inaugurée le 14 mai 2025. Située à proximité du funiculaire VerticAlp, cette halte modernisée et entièrement accessible, conçue pour mieux répondre aux attentes des habitants, des visiteurs et des personnes à mobilité réduite, constitue une étape significative dans la mise à niveau de la ligne du Mont-Blanc Express. Par son aménagement soigné et sa fonctionnalité accrue, elle illustre l'engagement des TMR à améliorer concrètement l'expérience de voyage pour toutes et tous.

Ces avancées témoignent de la volonté constante des TMR de renforcer leur gouvernance, d'anticiper les évolutions du secteur et de poursuivre leur développement sur des bases solides et durables. Dans cette dynamique, des travaux préparatoires ont également été engagés avec les commanditaires en vue de l'élaboration de la convention d'objectifs TRV 2027–2030, afin d'en définir les grandes orientations et les priorités stratégiques. Cette démarche permettra d'aborder les prochaines échéances avec clarté et cohérence.

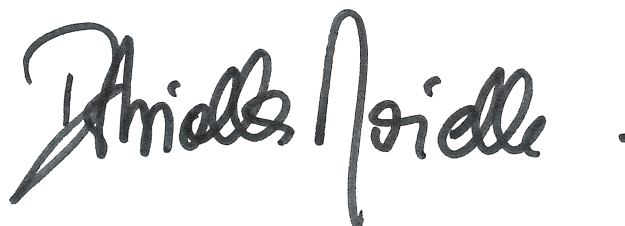
Fortes des fondations consolidées au cours de l'exercice, les TMR abordent l'année 2026 avec confiance et détermination. Dans un environnement en mutation, marqué par des exigences accrues en matière de performance, de sécurité, de transition énergétique et de transformation numérique, elles continueront à agir avec responsabilité, pragmatisme et esprit d'innovation.

Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement quotidien, à nos partenaires institutionnels et économiques pour leur confiance, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration pour leur accompagnement et leur soutien. C'est collectivement que nous poursuivrons le développement des TMR, au service du territoire et de ses usagers.

David MARTINETTI, président du conseil
d'administration

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'David Martinetti'.

Marielle DESBIOLLES, directrice générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marielle Desbiolles'.

Gouvernance et contrôle

Conseil d'administration



David Martinetti
PRÉSIDENT (administrateur indépendant)



Joachim Rausis
VICE-PRÉSIDENT (délégué régional, Orsières)



Anne-Laure Couchepin Vouilloz
MEMBRE (déléguée régionale, Martigny)



Florian Piasenta
SECRÉTAIRE (délégué régional, Salvan)



Pierre André Meyrat
MEMBRE (administrateur indépendant)



Alain Barbey
MEMBRE (administrateur indépendant)



Emily Vaudan
MEMBRE (délégué régional, Val de Bagnes)



Vincent Pellissier
MEMBRE (délégué du Canton du Valais)

Assemblée générale

La vingt-sixième assemblée générale des TMR s'est déroulée le 12 juin 2025, à Vollèges, Fromagerie d'Etiez. Vingt actionnaires, détenant 610'426 actions (soit 89,9 % du capital), étaient présents ainsi que Me Pierre-Cyril Sauthier pour les décisions nécessitant une forme authentique, dont la modification des statuts.

L'Assemblée générale a décidé à l'unanimité :

- d'approuver le rapport annuel, les comptes et le bilan 2024,
- d'approuver les rapports de l'organe de révision,
- de donner décharge aux administrateurs,
- de désigner la fiduciaire Novifal SA, à Martigny pour la révision des comptes 2025,
- d'approuver la révision des statuts,
- d'élire le conseil d'administration ainsi que son président.

L'Assemblée générale prend acte des démissions de MM. Nicolas Grandjean, Pascal Bovey et Christophe Maret et élit à l'unanimité les personnes suivantes en vue de reconstituer le Conseil d'administration :

- David Martinetti en qualité de Président du Conseil d'administration et administrateur indépendant
- Vincent Pellissier, délégué du Canton du Valais
- Mme Emily Vaudan, deuxième représentante du district d'Entremont
- Joachim Rausis, Vice-président du Conseil d'administration et premier représentant du district d'Entremont
- Florian Piasenta, Secrétaire du Conseil d'administration et représentant de la Vallée du Trient
- Mme Anne-Laure Couchepin-Vouilloz, représentante de la Ville de Martigny

pris, régulièrement, connaissance de la situation financière et validé le budget et les investissements 2025.

En outre, il a également décidé d'augmenter pour 2025 la fréquence des réunions du conseil et la création de commissions spécifiques (finances, audit et risques, RH).

Organe de révision

NOFIVAL SA – Martigny

Siège

Av. de la Gare 66 – 1920 Martigny

Conseil d'administration

Commissions Finances, audit et risques

- Piere André Meyrat – Président
- Joachim Rausis
- Florian Piasenta

Commission RH

- Alain Barbey – Président
- Anne-Laure Couchepin-Vouilloz
- Emily Vaudan

Le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises durant l'exercice. Pour les aspects financiers, il s'est appuyé sur les recommandations de la Commission finances, audit et risques, qui s'est réunie à trois reprises afin d'examiner en détail les points suivants :

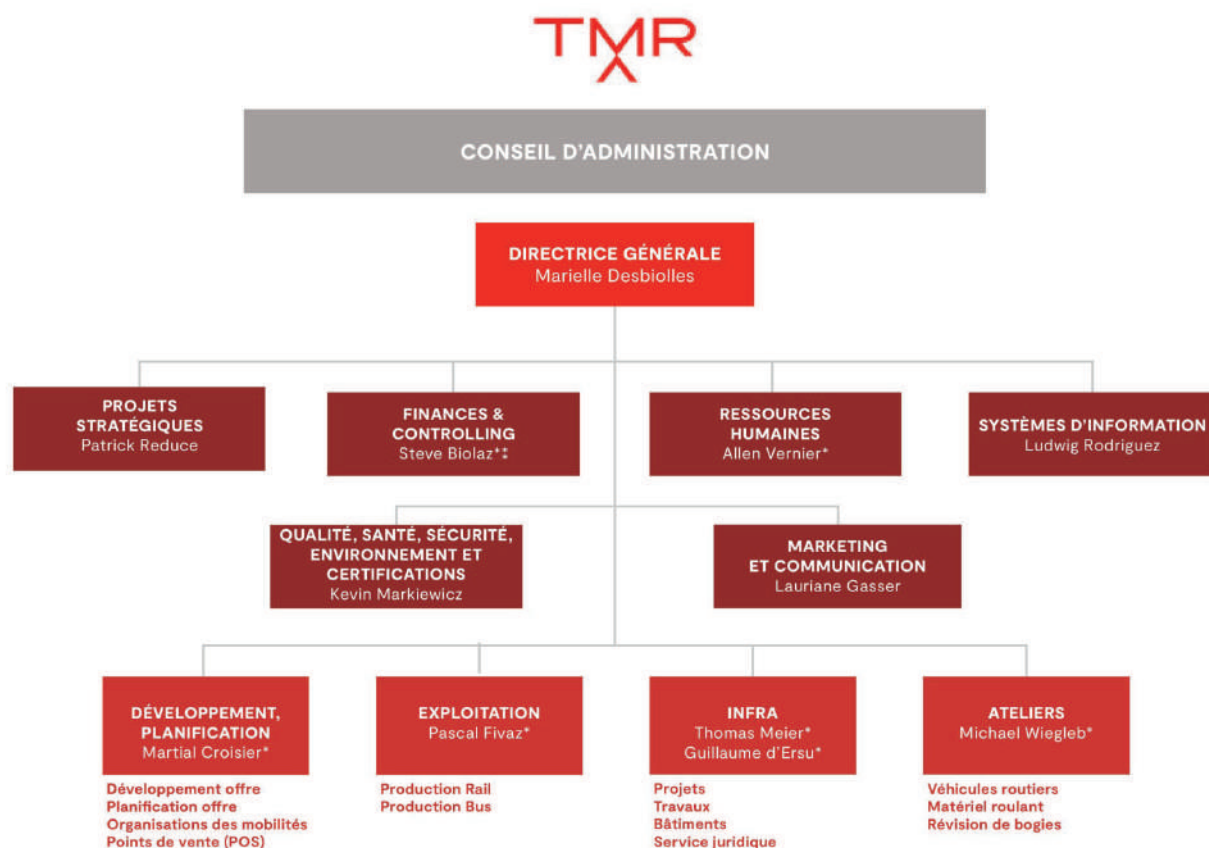
- comptes 2024, avec rencontre des auditeurs de la société Nofival SA
- analyse des risques et le plan d'actions correspondant
- SMSI (Système de management de la Sécurité de l'Information)
- budget 2026

Le Conseil d'administration s'est également réuni à deux reprises en séance extraordinaire afin de faire le point sur l'avancement de certains dossiers ainsi que sur la nomination des chefs de département Exploitation et Développement & Planification de l'offre, sur la base des recommandations de la Commission RH, qui s'est réunie à deux reprises.

Hormis les affaires courantes, le Conseil d'administration a notamment :

- pris connaissance régulièrement de la situation financière,
- suivi l'évolution et l'avancée des projets importants: notamment la construction du Centre de maintenance VN et le contrat avec RegionAlps, les projets d'Infrastructure (et la gestion des événements naturels,
- validé la convention de prestations 2026-2029,
- suivi les négociations relatives à la convention d'objectifs avec les commanditaires,
- suivi le dossier de mise en concurrence des services de transports ferroviaires de voyageurs en France, incluant la partie française de la ligne du Mont-Blanc Express,
- piloté les réflexions liées à la stratégie d'entreprise TMR 2036.

Organisation de l'entreprise



DÉVELOPPEMENT ET PLANIFICATION



« Moderniser, optimiser, connecter : une année au service d'une mobilité plus fiable et plus fluide. »

CHIFFRES-CLÉS



10

grands manifestations
organisées



723'400

km parcourus sur les lignes de
l'Entremont (hors navettes
saisonnnières et navettes
Verbier)



5

substitutions de train

MONTÉE EN COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE DE PLANIFICATION DE L'OFFRE

L'équipe de planification s'est concentrée sur l'intégration des nouveaux outils professionnels, préparant l'arrivée du SAEIV et le traitement des flux de données horaire, pour la plate-forme nationale.



FAITS MARQUANTS

La modernisation de la planification a constitué l'un des dossiers majeurs de l'année. Le déploiement d'Infosoft permet désormais un paramétrage précis des tours de service, améliorant la qualité, la cohérence et la robustesse de la production, tout en réduisant les corrections manuelles. En complément, l'outil Heurès renforce les opérations de graphichage et d'habillage, contribuant à une meilleure efficacité globale de la planification.

Un travail approfondi a également été mené sur les horaires, incluant l'uniformisation de plusieurs temps de parcours, l'amélioration des correspondances en gare, l'homologation d'arrêts jusqu'alors informels ainsi que la mise en place d'un interlignage Champex–Ferret durant la période estivale, afin d'éviter une rupture de charge pour les randonneurs du Tour du Mont-Blanc. Ces adaptations ont amélioré la lisibilité et la fluidité des parcours et ont été favorablement accueillies par la clientèle.

En 2025, les TMR ont repris l'exploitation des lignes de bus 5 et 7 du réseau de Verbier. Ces navettes hivernales gratuites assurent la desserte des quartiers résidentiels de Sonalou ainsi que de Catogne et Médières, étendant ainsi la présence des TMR dans la mobilité locale en station.

Au total, 723'400 kilomètres ont été parcourus sur les lignes de l'Entremont (hors navettes saisonnières et hors Verbier).

Les TMR ont par ailleurs confirmé leur rôle de référence dans la mobilité événementielle, en partenariat avec les communes et les organisateurs. La coordination de dix grandes manifestations, dont le Trail Verbier Saint-Bernard, l'UTMB et la Fête de la Châtaigne, a mobilisé ponctuellement plus de vingt bus sur une même journée.

CHIFFRES-CLÉS DES POINTS DE VENTE



4

points de vente



14

automates



700

voyages organisés



Le service de proximité et la distribution sont assurés par un réseau composé des gares du Châble, d'Orsières et de Monthey, ainsi que par l'agence de voyages de Martigny. Les automates de vente complètent ce dispositif en offrant un accès élargi aux prestations en dehors des heures d'ouverture des guichets. Cette complémentarité garantit une bonne accessibilité aux services pour l'ensemble de la clientèle tout au long de l'année.

FAITS MARQUANTS

L'année a été marquée par un été particulièrement dynamique pour l'offre touristique locale, nécessitant un renfort ciblé d'étudiantes et d'étudiants durant les périodes de forte affluence afin d'assurer la vente de titres de transport. L'agence de voyages a maintenu une activité à dimension internationale, confirmant la fidélité de sa clientèle et la pertinence de son positionnement.

Dans un contexte de disponibilité fluctuante des ressources, la gestion des points de vente a exigé une organisation rigoureuse. Grâce à une coordination renforcée et à la polyvalence des équipes, la continuité du service a pu être assurée tout au long de l'année.

La saison estivale a enregistré une forte fréquentation, portée notamment par le développement de l'offre touristique locale. Les forfaits partenaires ont confirmé leur attractivité et contribué à cette dynamique. Le Mont-Blanc Express a, à plusieurs reprises, affiché complet.

Le soutien apporté par des étudiantes et étudiants engagés a joué un rôle déterminant dans la gestion des flux, l'information des voyageurs et l'accompagnement des groupes sur les quais lors des périodes de très forte affluence. Leur contribution a permis d'assurer un accueil fluide et de qualité, apprécié par la clientèle.

Solidement implantée à Martigny, l'agence de voyages a traité environ 700 dossiers en 2025 et maintenu un haut niveau de satisfaction de sa clientèle, confirmant la pertinence de son accompagnement personnalisé et la qualité de son offre. Elle continue ainsi de jouer un rôle important en tant qu'acteur régional du voyage et partenaire privilégié pour des projets touristiques internationaux ou sur mesure.

EXPLOITATION



« Structurer, renforcer et s'adapter : une année de transformation au cœur de l'exploitation. »

CHIFFRES-CLÉS



3'598'878

voyageurs



1'380'357

km parcourus sur le réseau bus



57

chauffeur.euse.s de bus



265'211

km parcourus sur la ligne du
Mont-Blanc Express



19

mécaniciens de locomotive



47

véhicules commerciaux



98.35

% ponctualité moyenne bus et
train



ARRIVÉE D'UN NOUVEAU RESPONSABLE

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau responsable de l'exploitation. Cette évolution a permis de lancer la formalisation des processus de fonctionnement et de valider une adaptation de l'organisation afin de répondre aux besoins opérationnels. Dans ce cadre, le bureau de répartition du travail a été renforcé dans l'objectif de centraliser entièrement la gestion des ressources, tant pour les chauffeurs de bus que pour les mécaniciens de train.

FAITS MARQUANTS

L'exploitation a dû faire face à une nouvelle fermeture dans le Haut-Val de Bagnes, à la suite de coulées de lave torrentielle et de chutes de rochers. La desserte et les arrêts ont été adaptés en conséquence pour les localités de Lourtier et de Sarrayer.

L'année a également été marquée par l'arrivée des nouvelles rames Z890 et le début des phases d'essais. En parallèle, la collaboration avec l'établissement Mont-Blanc a été renforcée dans une optique de préparation à la mise en service de ce nouveau matériel roulant.

Trois périodes de substitution routière ont été mises en place sur la ligne du Mont-Blanc Express dans le cadre des clusters de travaux. Par ailleurs, l'exploitation a assuré la prise en charge de nombreuses manifestations tout au long de l'année, notamment la Fête des musiques à Salvan, l'UTMB à Verbier, le Rouli-Bouli à Bruson ainsi que la Fête de la Châtaigne à Fully.

Renforcement du bureau de répartition

Le bureau de répartition assure la gestion quotidienne du personnel de l'exploitation. Afin de centraliser l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et d'améliorer les processus ainsi que l'efficacité globale, une nouvelle spécialiste de la répartition a intégré l'équipe. La qualité du travail de la répartition a un impact direct tant sur la satisfaction et la motivation du personnel que sur la productivité des tours de service.

Préparation à l'exploitation des nouvelles rames Z890

Bien que les phases d'essais et de mise en service soient pilotées par le département Ateliers et matériel roulant, l'exploitation s'est préparée dès 2025 à l'exploitation commerciale des nouvelles rames Z890, prévue à l'été 2026. Ces travaux préparatoires ont notamment porté sur la formation des instructeurs, la planification des futures formations des mécaniciens, l'étude des modalités de mise en exploitation et l'adaptation des roulements. Une coordination étroite a également été menée avec la SNCF concernant l'offre et les modes de fonctionnement. Ces actions visent à garantir une mise en service fluide en 2026.

Adaptation de l'organisation du service bus

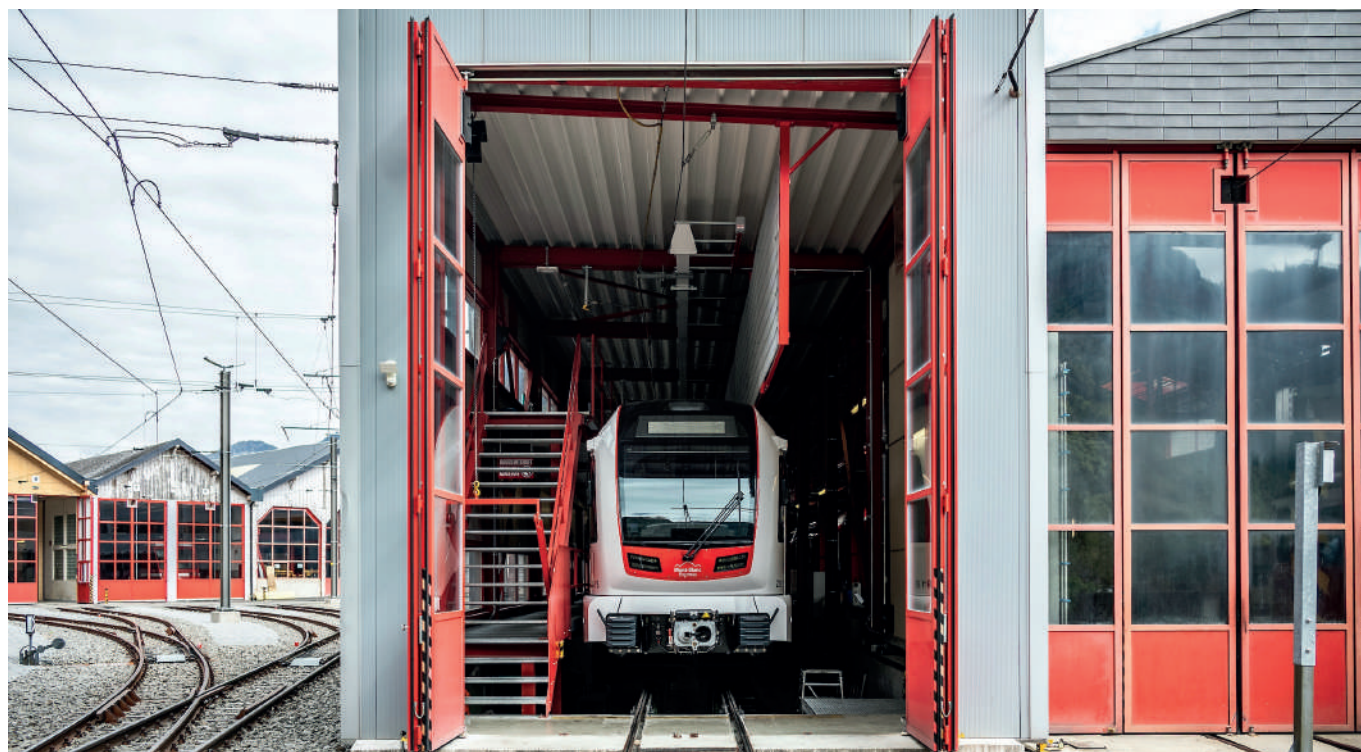
Dans le cadre de la nouvelle organisation prévue pour 2026, une première étape a été mise en œuvre dans les dépôts de bus du Châble, de Verbier et d'Orsières. Des référents bus ont été désignés afin de seconder les chefs de dépôt dans le suivi opérationnel, de renforcer la formation des nouveaux chauffeurs et d'assurer un soutien quotidien aux conductrices et conducteurs.

Remise en fonction du service de piquet exploitation route

Le service de piquet route, indispensable au bon fonctionnement de la production de l'offre routière, ne répondait plus aux exigences de la LDT et de l'OLDT. À la suite du dernier audit de l'OFT, il a été décidé d'augmenter significativement le nombre d'intervenants afin de rendre ce service pleinement opérationnel et conforme. Désormais, six personnes (chefs de dépôt et référents) assurent le piquet route, à raison de sept jours toutes les cinq semaines.



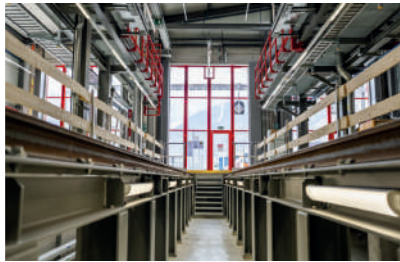
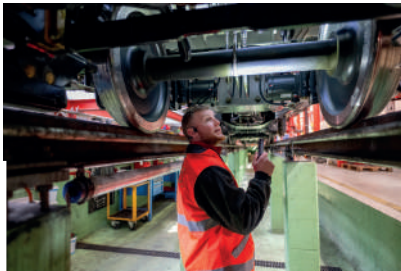
ATELIERS



« 2025 marque une consolidation de nos activités, entre un réseau routier structuré et engagé, la maîtrise de compétences clés en maintenance ferroviaire à crémaillère et le développement d'Octofer sur les marchés d'Outre-Sarine. »

Octofer – Centre de maintenance matériel roulant

Ateliers de Vernayaz (voie étroite) et de Martigny (voie normale)



KM PARCOURUS PAR LE MATÉRIEL ENTRETENU PAR LES TMR



803'202

Mont-Blanc Express, rames
TMR et SNCF (Z800+Z870)



485'772

rames RegionAlps, Entremont

Le secteur des ateliers ferroviaires assume la responsabilité de la maintenance du matériel roulant détenu par les TMR, tant pour l'exploitation que pour l'infrastructure, ainsi que de celui de leur filiale RegionAlps.

L'équipe se compose actuellement de 19 collaborateurs, répartis entre agents de maintenance de niveaux 1 à 3, ingénieurs, logisticiens ainsi que du personnel en charge de la gestion et de la planification. Elle assure l'ensemble des activités de maintenance conformément aux quatre fonctions définies par la réglementation européenne applicable aux entités chargées de la maintenance, à savoir :

- fonction 1 : détenteur du matériel roulant,
- fonction 2 : ingénierie,
- fonction 3 : planification de la maintenance,
- fonction 4 : exécution de la maintenance.

Depuis décembre 2025, les TMR assurent également la maintenance des nouvelles rames FLIRT EVO de RegionAlps, dont la flotte comptera 27 unités à l'horizon 2032.

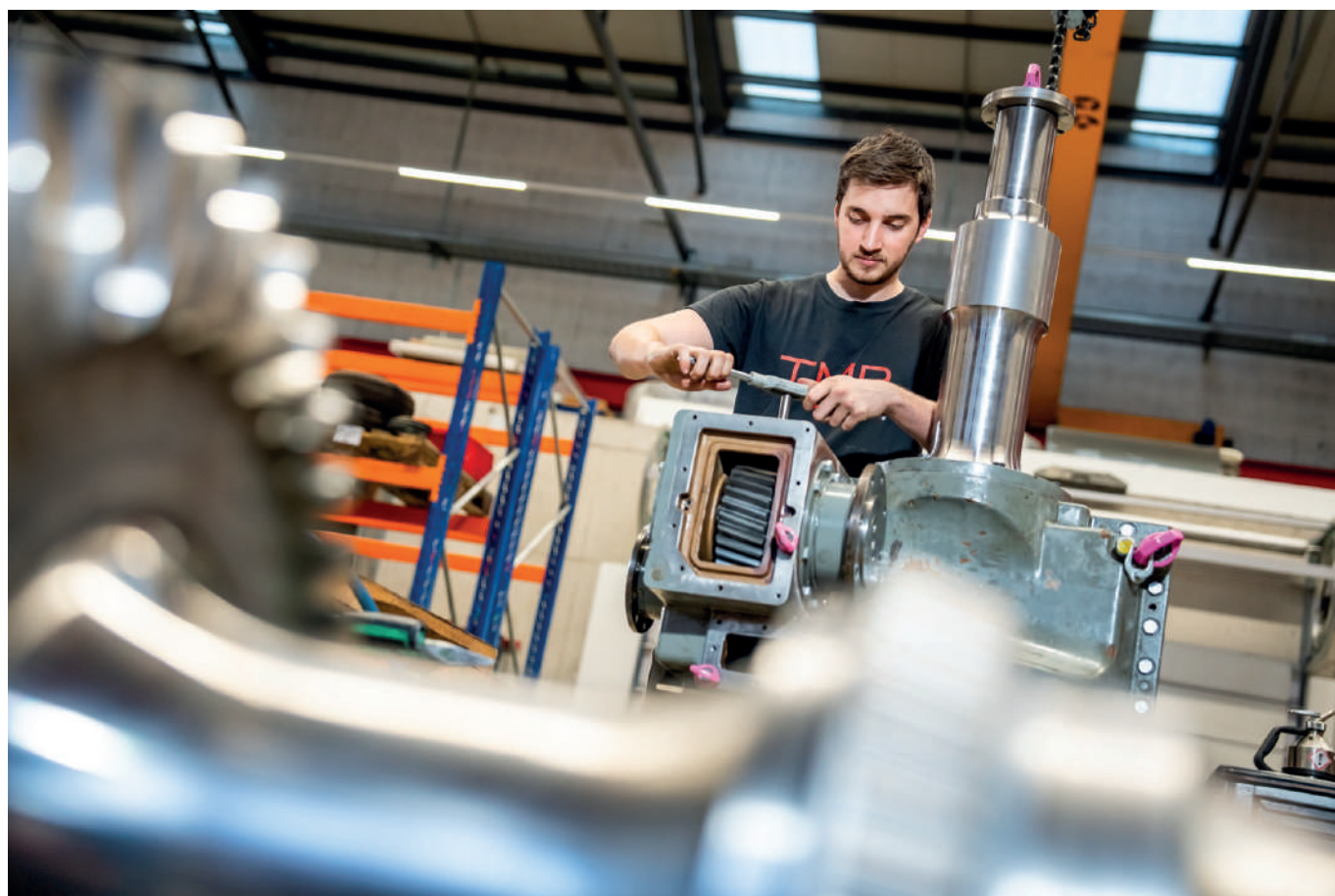
FAITS MARQUANTS

L'année a été marquée par plusieurs avancées majeures. Cinq des sept rames Z890 prévues, conçues et fabriquées par Stadler, ont été livrées. Le nouveau centre de maintenance à voie normale sur le site des Vorziers a été mis en service, incluant le tour en fosse. La maintenance préventive des rames FLIRT EVO de RegionAlps a également débuté, conformément à la convention signée.

Enfin, un contrat a été conclu avec Alstom Villeneuve pour la remise en état à mi-vie de 18 rames FLIRT à cinq voitures du Land de Bade-Wurtemberg, incluant l'installation de l'équipement ETCS.

Octofer – Centre de révision de bogies

Site des Vorziers à Martigny



CHIFFRES-CLÉS



26

clients



45

commandes de révision de
bogies



117

ponts et essieux montés
révisés

Le secteur Octofer est spécialisé dans la révision des bogies et des organes de roulement, tant pour le matériel roulant des TMR que, majoritairement, pour celui de clients tiers. Au-delà des travaux mécaniques et d'usinage de haute précision, Octofer dispose également d'une ingénierie dédiée au développement de solutions visant la mise à niveau des composants selon l'état de l'art. Par ailleurs, la chaîne d'approvisionnement assure l'achat et la fourniture de pièces détachées conformes aux spécifications, y compris pour la clientèle externe.

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de l'intensification des activités en Suisse alémanique. En France, l'ensemble des marchés ont été remportés, notamment la révision des ponts des autorails du chemin de fer de la Corse.

Grâce à des gains d'efficacité réalisés sans compromis sur la qualité, et surtout à l'engagement de collaborateurs hautement qualifiés, polyvalents et motivés, les effets de la faiblesse et de l'inflation de l'euro face au franc suisse ont pu être compensés. Un fait particulièrement marquant a été, en fin d'année, la révision du premier bogie moteur pour la filiale GGB du client MGB.

Centre de maintenance routière

Garage à Orsières



CHIFFRES-CLÉS



48

expertises véhicules réussies,
dont 47 au premier coup



77.5

% des véhicules conformes à la
norme Euro 6, électriques ou
hybrides



98.9

% taux de satisfaction par
clients mystères

Le service repose sur une équipe de cinq collaborateurs, dont un apprenti, disposant de 47 véhicules commerciaux de 32 types différents ainsi que de 27 véhicules de service, assure un service de piquet 24heures sur 24 et 7jours sur7, et intervient sur cinq sites : Orsières, Le Châble, Verbier, Martigny et Salvan.

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 s'inscrit dans la poursuite des efforts visant à réduire le recours à l'externalisation, activité coûteuse et limitant la disponibilité des véhicules. Dans ce contexte, la polyvalence des collaborateurs a été renforcée, en particulier dans les domaines de la carrosserie, de la peinture, du pelliculage et du Système d'information voyageurs (SIV).

L'apprentie a brillamment réussi ses examens finaux et a choisi de poursuivre son parcours au sein de l'entreprise en rejoignant la filiale de camionnage, où elle débute un second apprentissage.

La flotte des véhicules commerciaux s'est enrichie de trois minibus, destinés notamment à la desserte de la cabane de Brunet ainsi qu'aux lignes 5 et 7 à Verbier. Par ailleurs, le service approvisionnement a évolué vers un service d'achats techniquement et commercialement autonome, couvrant l'acquisition de pièces de rechange, de véhicules complets via les marchés publics, d'équipements de maintenance ainsi que de prestations d'assainissement des installations d'infrastructure, conformément aux exigences environnementales.

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs chantiers sur les réseaux à voie normale et à voie étroite. Les remplacements de trains ont été assurés au moyen de véhicules issus du parc propre et de véhicules loués, fortement sollicités dans des conditions exigeantes, caractérisées par des horaires sans réserve, une charge maximale continue et une topographie particulièrement contraignante.



INFRASTRUCTURE



« Construire aujourd'hui le réseau de demain : modernisation des infrastructures
et sécurisation au cœur de 2025. »

CHIFFRES-CLÉS



20

Investissements en millions



2'200

Heures d'ingénierie pour tiers



19

Nouveaux projets et travaux
tiers



80

projets internes à TMR



3'200

mètres de voies renouvelées



4'500

tonnes de ballast renouvelées



FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a été marquée par l'avancement de projets structurants et la modernisation du réseau. La halle de maintenance de Catogne a franchi une étape clé avec l'achèvement des phases I-II et son inauguration en décembre, tandis que la phase logistique se poursuit. Un défi ambitieux brillamment relevé dans les délais impartis. Les infrastructures ont également progressé avec la mise en service de la nouvelle halte de Châtelard-Village et le lancement du chantier de la gare du Mont-Blanc Express à Martigny. En parallèle, les renouvellements de voie sur la ligne du Mont-Blanc Express se sont poursuivis, tout comme les actions de sécurisation face aux dangers naturels et le dépôt de nombreux dossiers auprès de l'OFT.

Projet Catogne : halle de maintenance FLIRT Evo

Le projet de halle de maintenance de Catogne vise à transformer une partie des anciennes halles industrielles du quartier des Vorziers à Martigny afin d'accueillir l'entretien des futures rames FLIRT Evo de RegionAlps. Directement raccordé à la gare CFF de Martigny sur la ligne du Simplon, le site bénéficie d'une position stratégique et d'un accès ferroviaire direct.

Les travaux prévoient notamment la création de trois voies de 100 mètres sur fosses, l'installation d'une structure métallique pour passerelles et ponts roulants, ainsi que des équipements complets de maintenance (tour en fosse, table élévatrice, zones de lavage et de stockage, bureaux et ateliers). Des voies adjacentes sont également réhabilitées afin de permettre des opérations spécifiques.

Les phases Catogne I–II ont été achevées, permettant l'inauguration du centre les 4 et 5 décembre 2025 et la finalisation des principales installations structurantes du bâtiment. La phase Catogne III, dédiée à l'aménagement logistique (optimisation des flux, espaces de stockage et installations de soutien) et comprenant la construction d'un bâtiment de trois niveaux, est en cours et planifiée pour s'achever à l'automne 2026.

La mise en service progressive de la halle constitue un élément clé pour renforcer l'autonomie technique et la capacité d'entretien du parc ferroviaire, tout en consolidant l'expertise interne sur le long terme.

Clustering voie normale (printemps)

Un clustering a été réalisé sur la voie normale de la ligne Martigny–Orsières entre le 23 juin et le 31 juillet 2024, afin de concentrer des travaux majeurs durant une interruption complète de l'exploitation ferroviaire.

L'intervention principale a porté sur l'abaissement des radiers des tunnels de Crête à Martin et de Larzette afin de mettre les ouvrages au gabarit, avec des excavations dans le rocher par minage. Les travaux ont été menés en parallèle dans les deux tunnels et ont permis la reconstruction de la voie dans les nouveaux gabarits.

Le clustering a également permis la mise en conformité du passage à niveau du carrefour de Ferret à Orsières (déplacement des barrières, adaptation de la route cantonale en coordination avec le canton du Valais, remplacement du platelage). De nombreux travaux annexes ont complété l'intervention : assainissement et renforcement d'ouvrages d'art, interventions sur la voie ferrée, amélioration du quai de La Douay, évacuation des eaux et mesures de sécurisation face aux dangers naturels.

Mise en service de la nouvelle halte de Châtelard-Village

En mai 2025, la nouvelle halte de Châtelard-Village a été mise en exploitation commerciale. Cette installation est conforme aux exigences LHand et dimensionnée pour les besoins futurs de la ligne.

Réfection de voie ferrée sur la voie métrique (Mont-Blanc Express)

Les renouvellements annuels de la voie métrique se sont poursuivis avec la réfection de 1'150 mètres dans la zone à crémaillère (automne) et de 1'100 mètres entre la Médettaz et Le Trétien (printemps).

Les travaux en crémaillère ont présenté une complexité élevée en raison des accès contraints et de la topographie. Une nouvelle place d'installation a été aménagée à la Plannaz et les travaux ont été réalisés par l'entreprise Sersa avec deux équipes. Le démontage de la voie a été effectué à l'aide d'un hélicoptère de type Super Puma, afin d'améliorer les rendements tout en limitant le trafic de poids lourds sur la route d'accès à Salvan.

Les assainissements ont consisté en un renouvellement complet de la superstructure (ballast, traverses et rails), avec des volumes importants : environ 4'300 mètres de rails, 3'500 traverses métalliques et environ 2'200 tonnes de ballast neuf (ainsi qu'un volume équivalent de matériaux excavés et criblés). En l'absence de train de chantier disponible pour le secteur à crémaillère, la logistique a été assurée par des moyens routiers et rail-route.

Gare du Mont-Blanc Express à Martigny

Le projet prévoit la réalisation d'un quai central unique de 80 mètres, surélevé de +0,71 m par rapport au PDR et couvert par une nouvelle marquise. Les installations de la gare sont modernisées afin de répondre aux exigences LHand et d'améliorer l'accessibilité et le confort des usagers.

L'augmentation des dimensions du quai implique des adaptations importantes des emprises et une modification du tracé ferroviaire entre le quai CFF et la route communale. Le projet comprend le démontage du dépôt ferroviaire existant à proximité de la Maison de la musique, la démolition de la marquise actuelle (remplacée par la nouvelle structure) et la suppression du raccordement aux voies historiques de la gare de Martigny en raison d'une incompatibilité altimétrique. Les installations de ligne de contact et de mise à la terre sont adaptées, et un nouveau local technique dédié aux installations de sécurité est construit à proximité de la Maison de la musique.

Les travaux préparatoires ont débuté en septembre 2025 et se sont intensifiés dès le lancement de la phase de clustering (6 octobre). Ils se poursuivent jusqu'au 29 mars 2026, période durant laquelle l'exploitation ferroviaire est interrompue entre Martigny et Vernayaz. La mise en service de la nouvelle gare est prévue pour la fin du printemps 2026.

Dossiers PAP transmis à l'OFT

Des dossiers d'approbation des plans ont été déposés auprès de l'Office fédéral des transports, notamment pour : déplacement du sectionnement à Sembrancher, nouvelle halte de Martigny-Expo, assainissement des mâts fichés, assainissement du pont du Simplon à Martigny, création d'une remise infrastructure à Châtelard-Frontière, renouvellement des installations de sécurité et de la ligne de contact à Châtelard-Village et Châtelard-Frontière, assainissement de la galerie du Bourgout, assainissement de la ligne de contact du tunnel des Marécottes, refit de la sous-station de Salvan.

Gestion des dangers naturels

À la suite de l'analyse des risques sur la voie étroite, des secteurs prioritaires ont été identifiés. Un projet de protection contre les chutes de pierres a été élaboré avec le bureau Tissières pour la zone des Couronnes (entre Vernayaz et Salvan) ; le dossier a été transmis au canton et des travaux sont planifiés à l'automne 2026. Sur le secteur Finhaut-Trétien (notamment au tunnel de la Grosse Larze), une étude de sécurisation est en cours, conduite par la commune de Finhaut avec le soutien du canton.

L'analyse des risques de la voie normale est achevée et une présentation est prévue en janvier 2026 afin de prioriser les zones et définir les travaux futurs. Des études ont également été lancées pour la sécurisation de l'ouvrage des Trappistes (km 10.400), avec un dossier PAP prévu en 2026.

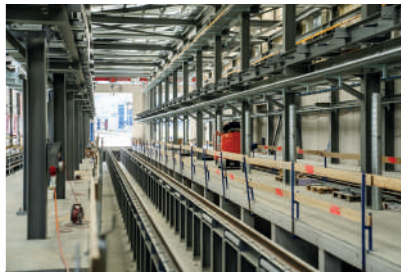
En matière de travaux, l'ensemble des coupes de sécurité identifiées sur la voie étroite a été réalisé, ainsi qu'une grande partie sur la voie normale (solde planifié en janvier 2026). Des interventions de stabilisation et d'entretien ont été menées sur la voie étroite (clouage d'aléas rocheux aux Couronnes, assainissement d'une protection pare-pierres entre Finhaut et Châtelard, stabilisation en amont de la gare de Salvan). Sur la voie normale, un bloc instable aux Trappistes a été câblé et, en collaboration avec l'OFROU, des travaux de minage, purge et entretien annuel des ouvrages de protection ont été réalisés. Enfin, une étude validée par le canton a permis la pose de filets pare-pierres basse énergie sur quatre murs entre Bovernier et Sembrancher, avec une fin de travaux prévue au 13 mars 2026.

Projets internes en cours

Le bureau Infrastructure-Projets a piloté des études et dossiers OFT liés à de nombreux objets, dont : tunnel de Champ-Long, pont des Trappistes, viaduc de Sembrancher, passage inférieur à Bovernier, nouvelle halte Martigny-Expo (PRODES 2035), assainissement de la ligne de contact (tunnel des Marécottes, tronçon Vernayaz–Martigny), nouvelle sous-station de Salvan, déploiement ZBMS et nouveaux enclenchements, stratégie de transformation des gares sur la voie étroite (MBE), projets Catogne II–III, ainsi que divers travaux sur murs, mâts fichés, quais, ouvrages et sécurisations.

Mandats de tiers

En 2025, l'objectif a été de structurer et stabiliser l'activité des mandats pour tiers, notamment avec l'arrivée d'un responsable dédié, afin de mieux encadrer ces prestations et de permettre aux équipes de se concentrer davantage sur les projets internes. Les équipes ont néanmoins participé à des études de tracé de voies auprès de plusieurs compagnies (TPC, MOB, TRAVYS, MBC, LEB) et à des expertises pour l'infrastructure de raccordements d'entreprises privées.





PROJETS ET DÉFIS FUTURS : 2025 UNE ANNÉE DE RENOUVEAU

Gestion électronique documentaire (GED)

L'année 2025 a été marquée par une avancée significative dans le déploiement de la gestion électronique documentaire (GED) au sein du département Infrastructure. Deux volets majeurs ont été pleinement implémentés et sont désormais opérationnels.

Le premier concerne l'intégration de l'ensemble du système QSE, incluant les procédures, directives et documents de référence liés aux infrastructures. Cette centralisation offre un accès structuré, sécurisé et harmonisé à la documentation, tout en renforçant la conformité et la traçabilité des processus.

Les premières phases du projet ont donné lieu à l'organisation de workshops avec les responsables des différents domaines de l'infrastructure, permettant de définir les besoins, les périmètres fonctionnels et les priorités de déploiement. Ces échanges ont constitué une base essentielle pour l'adaptation de l'outil aux spécificités des infrastructures ferroviaires.

Les gammes de maintenance sont en cours d'étude et d'implémentation. Elles visent à structurer les interventions, standardiser les pratiques et améliorer le suivi des activités de

Gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO)

L'année 2025 a constitué une étape structurante dans la mise en place d'une nouvelle gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) pour les infrastructures. Le choix s'est porté sur la solution CARL, un outil reconnu dans le domaine de la maintenance des infrastructures.

Le déploiement de la GMAO se poursuivra en 2026, avec pour objectif une mise en service opérationnelle d'ici la fin de l'année. Cette solution constituera un levier majeur pour renforcer la planification, la traçabilité et la performance globale des activités de maintenance des infrastructures.

Centre Infrastructure

Le projet de Centre Infrastructure vise à rationaliser et centraliser les moyens et installations du département Infrastructure afin d'optimiser l'organisation, les flux opérationnels et l'efficacité à long terme.

Des avancées ont été réalisées en 2025 avec l'analyse de plusieurs variantes d'organisation et de localisation. Les travaux menés ont permis de comparer six scénarios et d'identifier une variante privilégiée, consistant en la construction d'un

maintenance préventive et corrective.

Le second volet porte sur la digitalisation des archives, avec la mise à disposition des documents historiques sous format numérique. Cette démarche améliore la conservation du patrimoine documentaire, facilite la recherche d'informations et soutient l'efficacité opérationnelle au quotidien.

Ces deux axes sont aujourd'hui pleinement fonctionnels et utilisés. En 2026, l'objectif sera d'élargir le périmètre de la GED par l'intégration progressive d'autres contenus structurants, notamment les normes, standards et documents techniques de référence, afin de poursuivre la standardisation et la professionnalisation de la gestion documentaire.

nouveau bâtiment à l'extérieur des installations existantes, sur le site industriel des Vorziers.

Des scénarios fonctionnels ont également été définis afin d'affiner le futur plan d'occupation du centre et de répondre aux besoins opérationnels à long terme. En 2026, un workshop dédié permettra de poursuivre les réflexions, de consolider les choix retenus et d'avancer vers une définition plus précise du projet.

MARKETING & COMMUNICATION



« Une année placée sous le signe de la proximité. »

CHIFFRES-CLÉS



20.7

% de visiteurs en plus sur le
site tmrsa.ch vs 2024



15'483

Abonnés sur les réseaux
sociaux TMR et MBX



12

actions 25 ans

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a été particulièrement riche et dynamique, portée par la célébration des 25 ans des TMR. Cet anniversaire a constitué un fil rouge pour l'ensemble des actions du département marketing et communication, avec une volonté affirmée de renforcer la proximité avec les collaboratrices et collaborateurs, les voyageuses et voyageurs, les partenaires et les territoires desservis. De nombreuses initiatives ont ainsi été déployées au cœur des régions afin de consolider le lien avec les publics et d'affirmer l'ancrage local des TMR.

Au-delà de cette année jubilaire, le département marketing et communication a poursuivi un objectif clair : valoriser la mobilité durable, renforcer l'attractivité des lignes et soutenir le développement de la fréquentation. La modernisation de l'image de certaines liaisons, l'affirmation du positionnement transfrontalier et les collaborations avec des acteurs touristiques et institutionnels ont contribué à accroître la visibilité du réseau, tant au niveau régional qu'au-delà des frontières.

La présence active lors d'événements d'envergure et de manifestations locales a permis de promouvoir le train et le bus comme des solutions de déplacement modernes, fiables et responsables. Ces actions de terrain, complétées par des campagnes ciblées et des partenariats stratégiques, ont renforcé la notoriété de la marque et consolidé son image auprès de publics variés.

En parallèle, une attention particulière a été portée à la valorisation des projets d'infrastructure et au développement des outils de communication. L'évolution des canaux digitaux, le renforcement de l'information voyageurs et la mise en place de nouveaux formats éditoriaux ont contribué à améliorer la qualité, la cohérence et la réactivité des communications. Cette démarche s'inscrit dans une volonté continue d'optimiser l'expérience client et d'accompagner les voyageuses et voyageurs de manière claire et transparente.

Enfin, l'année s'est conclue par des temps forts institutionnels majeurs, offrant l'opportunité de mettre en lumière le savoir-faire, la qualité des infrastructures et l'engagement des équipes.

Dans son ensemble, 2025 confirme le rôle stratégique du département marketing et communication comme levier de visibilité, de cohérence et de développement, au service de la mobilité régionale et transfrontalière.

Les temps forts de l'année

25 ans au plus près des territoires



En 2025, le 25e anniversaire a été l'occasion de consolider le lien avec les voyageur-euse-s et de valoriser l'ancrage local des TMR, à travers des actions de visibilité et de rencontre menées directement dans les communes et vallées desservies.

MBX : une nouvelle identité



L'arrivée des nouvelles rames MBX, accompagnée d'une livrée et d'une identité visuelle renouvelées, affirme le caractère transfrontalier de la ligne et renforce son attractivité.

Mobilité durable au cœur des événements



La promotion de la mobilité durable s'est intensifiée en 2025, avec une forte visibilité lors de nombreux événements sportifs, culturels et populaires de la région.

Des infrastructures qui renforcent la sécurité



La communication autour des projets d'infrastructure a été très bien accueillie et participe à consolider une perception de qualité, de fiabilité et de modernité.

Martigny-Aoste : une liaison en plein essor



Les nombreuses actions de communication sur la liaison Martigny-Aoste s'est accompagné d'une hausse de la fréquentation, confirmant son attractivité croissante.

Une inauguration réussie pour un projet d'avenir



Deux événements ont été organisés autour de l'inauguration du nouveau Centre de maintenance : le premier a réuni le personnel afin de célébrer ensemble cette réussite ainsi que les 25 ans de l'entreprise. Le second, à caractère officiel, a permis de mettre en valeur les infrastructures, le savoir-faire et l'engagement des équipes auprès des partenaires et des parties prenantes.

DE NOUVEAUX DÉFIS ET DES PROJETS AMBITIEUX

En 2026, le département marketing et communication des TMR s'engagera dans une nouvelle phase de développement, avec plusieurs projets structurants visant à renforcer la visibilité, la performance commerciale et la relation client.

La modernisation de l'écosystème digital constituera un axe prioritaire, avec le relooking du site internet principal et le développement de nouveaux sous-sites thématiques, afin d'améliorer l'expérience utilisateur, l'accessibilité des contenus et la cohérence de marque sur l'ensemble des canaux.

L'augmentation de la fréquentation restera un objectif central, notamment à travers une mise en valeur stratégique de la ligne Martigny-Aoste, le déploiement d'actions promotionnelles dédiées ainsi que le développement de collaborations transfrontalières, afin d'en renforcer l'attractivité et de positionner les TMR comme un acteur clé de la mobilité régionale et touristique.

La mise en avant du savoir-faire des TMR et du département Infrastructure se poursuivra à travers des projets structurants et des réalisations concrètes sur le terrain, mettant en valeur la modernisation du réseau, la sécurité des installations et la qualité de service.

RESSOURCES HUMAINES



« Une entreprise qui avance grâce à l'engagement et à la fidélité de ses équipes. »

CHIFFRES-CLÉS



217

collaborateur.trice.s



10

ans de fidélité moyenne à
l'entreprise



9

apprentis et stagiaires



6

jubilaires
(10, 20, 30 et 40 ans)



17

% femmes

En 2025, 266 personnes ont collaboré au sein des TMR, dont 259 sous contrat TMR, 7 apprenties et apprentis, 2 stagiaires, 15 collaboratrices et collaborateurs temporaires et 7 mandats externes. Le secteur le plus important est celui de la Mobilité, avec plus de 100 personnes.

L'effectif moyen s'élève à 217 personnes sur l'année, avec un âge moyen de 45 ans et une proportion de 17 % de femmes (ce chiffre augmente progressivement et a progressé d'un point en 2025). Avec un taux de rotation du personnel très faible (inférieur à 6 %), les TMR peuvent s'enorgueillir de compter sur des collaboratrices et collaborateurs fidèles, avec une ancienneté moyenne de 10 ans.

Chaque année, l'entreprise célèbre cette fidélité à travers des anniversaires de service, qui ont concerné en 2025 des collaboratrices et collaborateurs comptant entre 10 et 20 ans d'ancienneté.

Au niveau des ressources humaines, 110 mouvements de personnel (entrées et sorties cumulées) ont été enregistrés, principalement liés à l'engagement, pour des durées limitées, de nombreuses personnes venues renforcer les équipes en période hivernale ou affectées à l'accueil des groupes et aux comptages des voyageuses et voyageurs sur les différentes lignes.

L'accent mis sur la formation continue s'est traduit par un investissement équivalent à 1,4 % de la masse salariale, au bénéfice du développement professionnel d'une centaine de collaboratrices et collaborateurs. En tant qu'entreprise formatrice, les TMR ont également proposé des places d'apprentissage et de stage, tout en encourageant la réinsertion professionnelle.

Le taux d'absentéisme a légèrement augmenté et se situe à 5 %, soit 18 jours d'absence par employé. Un total de 3'889 jours d'absence a été enregistré, réparti entre maladie, maternité, paternité, accidents et service militaire. Comme beaucoup d'entreprises, les TMR constatent une augmentation des absences de longue durée, souvent liées à des risques psychosociaux. Un plan d'actions, en coordination avec les partenaires assureurs et des prestataires externes, sera lancé en 2026.

Les cotisations aux assurances sociales sont restées stables, avec une nouvelle baisse de la couverture des accidents, attribuable à une redistribution efficace des réserves de la SUVA. Cependant, compte tenu d'un absentéisme de longue durée en hausse, la prime d'assurance sera réévaluée à la hausse en 2026.

Malgré des changements importants au sein de l'équipe RH, la gestion opérationnelle du personnel est restée une priorité. Plusieurs projets majeurs ont été lancés, notamment en matière de digitalisation, et un portail RH (SIRH) moderne et collaboratif sera progressivement déployé en 2026.

L'enquête de satisfaction menée en 2025 met en évidence des progrès significatifs, avec un excellent taux de réponse de 73 % (en hausse de 5 points par rapport à l'enquête précédente de 2023). La satisfaction se maintient au-dessus de 75 % et le taux d'engagement dépasse désormais 80 %.

Une seule intervention a été nécessaire de la part de la personne de confiance, témoignant d'un climat de travail harmonieux.



QUALITÉ, SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT



« L'année 2025 a posé les bases d'un pilotage plus intégré, aligné sur les besoins opérationnels, la gestion des risques et la continuité d'activité. »

CHIFFRES-CLÉS



-35

% accidents professionnels



-54

% jours d'arrêt



25

audits réalisés

RÔLE ET PÉRIMÈTRE

Le département QSSE pilote la structuration, le maintien et l'amélioration continue du Système de Management Intégré (SMI), qui regroupe dix certifications couvrant les domaines de la Qualité, de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement. Au-delà des exigences normatives, le SMI intègre des dispositifs transverses tels que la gestion de crise et la gestion documentaire, afin de renforcer la robustesse et la résilience de l'organisation.

Le département accompagne l'ensemble des services dans :

- la structuration des processus,
- la conformité réglementaire et normative,
- la maîtrise des risques,
- la conduite des audits internes,
- l'animation de l'amélioration continue.

En 2025, une refonte globale de l'architecture du Système de Management Intégré (SMI), validée par la direction, a permis d'en renforcer la lisibilité, l'efficacité et l'ancrage opérationnel.

FAITS MARQUANTS

Plusieurs chantiers stratégiques ont été engagés afin de renforcer la robustesse et la lisibilité du système de management. L'année a marqué le lancement de la refonte complète des processus du SMI, avec pour objectifs la simplification, une meilleure compréhension terrain et l'alignement avec la nouvelle cartographie des macro-processus validée par la direction.

Cette démarche a permis notamment :

- la relecture de l'ensemble des processus sur la base de la cartographie macro,
- L'introduction d'un format standardisé de carte d'identité des processus regroupant les éléments clés de pilotage, à savoir la finalité, les responsabilités, les données d'entrée et de sortie, les activités, les interactions, les objectifs, l'analyse du contexte, les parties intéressées et les indicateurs de performance, a permis d'harmoniser la présentation des processus et de renforcer leur lisibilité, leur cohérence et leur pilotage au niveau de l'organisation.
- Le cadrage méthodologique des travaux à poursuivre en 2026, notamment à travers les matrices RACI (répartition des rôles et responsabilités) et le SIPOC (fournisseurs, entrées, processus, sorties et clients), doit être consolidé afin de renforcer la structuration des processus clés et de clarifier leurs interfaces.

Ces actions posent les fondations d'un système mieux maîtrisé et plus accessible pour l'ensemble des parties prenantes.

Gestion électronique des documents (GED)

Le projet de GED a été lancé en 2025 afin de renforcer la maîtrise documentaire du SMI. Il vise à centraliser, fiabiliser et sécuriser l'accès aux documents qualité et sécurité, avec des objectifs clairs :

- éviter les doublons et documents obsolètes,
- faciliter l'accès aux procédures pour les équipes terrain et l'encadrement,
- assurer la traçabilité des versions et des validations.

Un plan de migration des documents prioritaires est prévu pour le premier semestre 2026.

SYSTÈMES D'INFORMATIONS



« Un service support transverse au cœur de la transformation digitale et de la cybersécurité. »

CHIFFRES-CLÉS



4

collaborateurs



30

serveurs informatiques



300

comptes utilisateurs



1'000

incidents et demandes traités



15

processus définis



2

projets métiers stratégiques
lancés



20

projets IT liés à la
cybersécurité



400

équipements actifs

MISSION ET ORGANISATION

Le département des Systèmes d'Information (SI), en cours de structuration, a pour mission de renforcer le rôle stratégique des SI au sein de l'entreprise. Il définit la gouvernance et le pilotage des systèmes d'information, met en œuvre les orientations validées et garantit la continuité des services informatiques, la sécurité des systèmes et des données, ainsi que la fiabilité des infrastructures numériques.

Dans un contexte de menaces cyber croissantes et d'exigences réglementaires renforcées, le département SI joue un rôle central dans la sécurisation des systèmes. Il accompagne également la transformation et la digitalisation des processus métiers afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la qualité des services liés à la mobilité.

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 marque une étape structurante avec la mise en place des fondations du département SI et le lancement d'un projet stratégique de sécurisation. Le plan SMSI (Système de management de la sécurité de l'information), prévu sur quatre ans, a été initié afin de répondre aux exigences de l'OFT en matière de cybersécurité ferroviaire et de renforcer durablement la gouvernance et la maîtrise des risques.

Parallèlement, les projets SAEIV et Planification ont été lancés. Ils entreront en phase d'exploitation complète d'ici 2026 et constituent des leviers majeurs pour la digitalisation, la performance opérationnelle et la qualité de l'information voyageurs.

Le renforcement du département s'est appuyé à la fois sur de nouveaux engagements pour le support IT et la gestion de projets métiers, ainsi que sur la reconversion d'un collaborateur interne en spécialiste de la digitalisation, permettant de capitaliser sur les compétences existantes.

Lancement du plan SMSI

Le plan SMSI, prévu sur une durée de quatre ans, vise à structurer et renforcer durablement la cybersécurité de l'entreprise. Ce plan répond aux exigences de l'OFT en matière de cybersécurité ferroviaire et pose les bases d'une gouvernance claire, d'une meilleure maîtrise des risques et d'une protection renforcée des systèmes d'information critiques.

2 projets métiers structurants

À la suite de l'appel d'offres réalisé en 2024, la conduite du projet SAEIV a été confiée au département SI, avec pour objectif la mise en place d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs moderne et fiable. Ce projet structurant pour l'entreprise accompagnera la digitalisation des services liés à la mobilité et entrera en phase d'exploitation complète d'ici 2026, en améliorant la qualité de l'information et le pilotage opérationnel.

L'année a également été marquée par l'acquisition d'un outil informatique de graphicage et d'habillage dans le cadre du projet Planification conduit par le département SI. Cet outil permet de définir et de maintenir les données décrivant les lignes de bus et de trains, et de concevoir les horaires des véhicules routiers et ferroviaires, ainsi que les services des conducteurs et des mécaniciens. L'entreprise se dote ainsi d'un outil métier fondamental, source de toutes les données d'exploitation à la base de la production du service de transport, jusqu'à présent gérées par le biais de fichiers Excel, occasionnant une charge de travail importante et des risques d'erreurs conséquents.

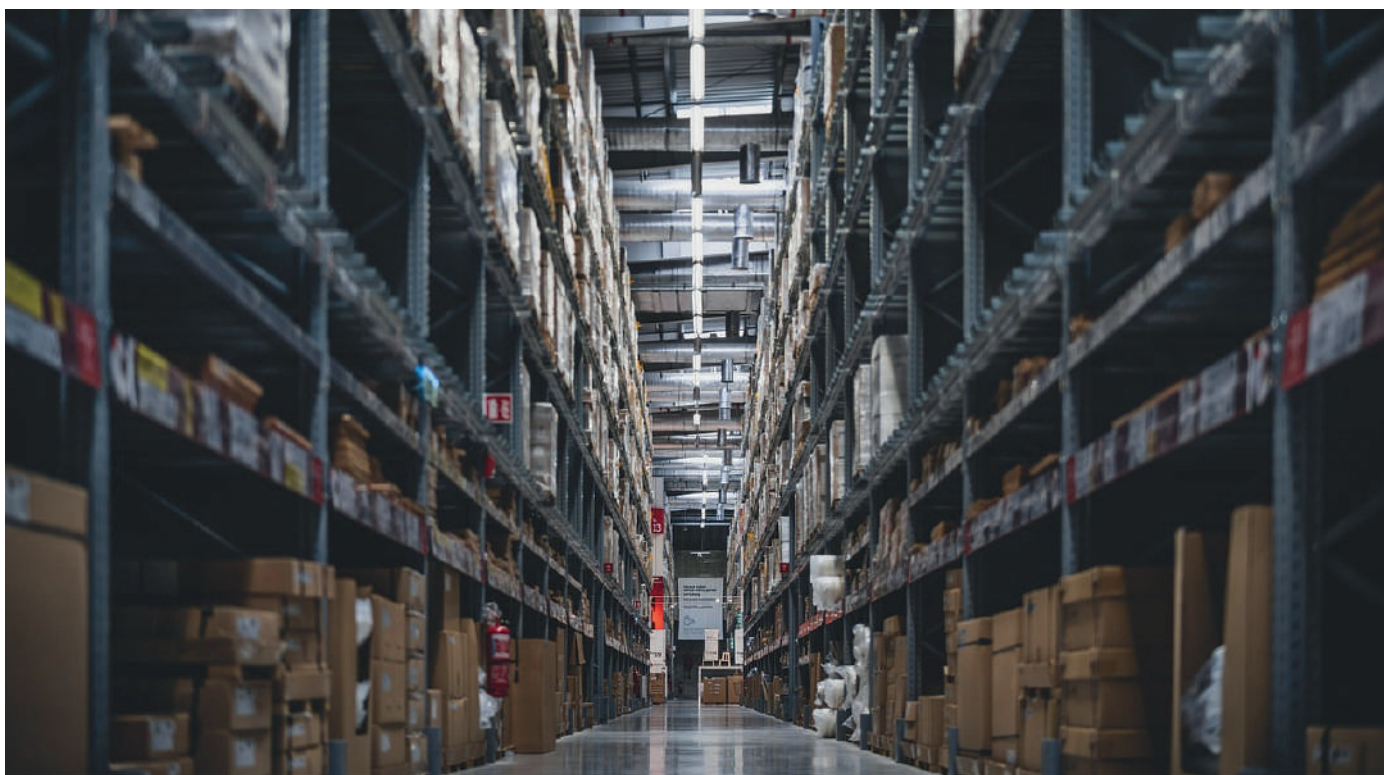
Création du département SI

L'équipe des Systèmes d'Information s'est progressivement structurée afin de répondre aux besoins croissants de l'entreprise et d'accompagner son développement. Cette évolution s'est traduite par l'intégration d'un support IT, le renforcement de la gestion de projets d'outils métiers et la reconversion d'un collaborateur interne en spécialiste de la digitalisation, permettant de consolider les compétences et d'assurer un accompagnement efficace et durable des métiers.

Digitalisation des processus métiers

La digitalisation des processus métiers a constitué un axe prioritaire de l'année. Le département SI a accompagné les métiers dans l'analyse de leurs besoins et la mise en place d'outils digitaux adaptés, contribuant à la fiabilisation, à la simplification des pratiques opérationnelles et à la réduction des tâches manuelles.

ACHATS



« 2025 : la consolidation des achats au service de la performance et de la maîtrise des risques. »

CHIFFRES-CLÉS



538'000

gain sur achats



24

marchés publics adjugés (CHF
24,6 mio)



26

contrats signés (CHF 18 mio)

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 confirme la montée en maturité de la fonction achats dans un contexte de forte activité et d'élargissement progressif de son périmètre. Les performances économiques se maintiennent à un niveau élevé, tandis que l'augmentation du nombre et du volume des marchés publics souligne le rôle central des achats dans les projets stratégiques de l'entreprise.

Les contrats conclus ont permis de sécuriser des engagements majeurs et de renforcer la stabilité contractuelle, contribuant directement à la continuité opérationnelle et à la maîtrise des risques liés à l'approvisionnement.

Parallèlement, une étape structurante a été franchie dans l'évolution vers une organisation Supply Chain intégrée. La digitalisation des processus achats s'est poursuivie, avec des outils favorisant la centralisation des demandes, la traçabilité et une meilleure coordination interne. Le regroupement progressif des fonctions logistiques a également été engagé, posant les bases d'une organisation plus cohérente et génératrice de synergies.

PROJETS ET DÉFIS FUTURS

L'année 2026 sera consacrée à la consolidation et à la montée en maturité de la Supply Chain. Les priorités porteront sur la standardisation des pratiques, la fiabilisation des données et l'optimisation des flux.

L'aménagement du nouveau magasin sur le site des Vorziers à Martigny constituera une étape structurante, avec pour objectifs la modernisation de l'organisation logistique, la centralisation, une meilleure intégration dans l'ERP et une visibilité accrue des stocks.

À travers ces évolutions, la Supply Chain renforce son rôle de levier stratégique en matière de performance, de sécurisation des opérations, de respect des exigences réglementaires et de création de valeur durable.

RAPPORT FINANCES ET CONTROLLING



« 2025 confirme une bonne dynamique globale, malgré un environnement de coûts en hausse. »

REVUE DE L'ANNÉE 2025

En 2025, TMR a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 58 millions, dépassant de 7.3% les prévisions. Cette performance s'explique notamment par des contributions extraordinaires des pouvoirs publics, liées à la cessation du SWAP de taux sur le leasing des rames ferroviaires, ainsi que par le très bon chiffre d'affaires des ateliers ferroviaires pour des tiers et par une valorisation supplémentaire d'heures pour nos investissements. Parallèlement, les charges ont progressé de 7.8%. Le résultat avant impôts atteint CHF 0.48 million, légèrement inférieur au budget. L'exercice peut néanmoins être qualifié de bon.

Les recettes voyageurs du Mont-Blanc Express ont progressé de 5%, en ligne avec les prévisions. Grâce à une bonne maîtrise des recettes annexes et des coûts, le secteur dégage un résultat positif de KCHF 620.

Du côté des lignes de bus, les recettes reculent légèrement (-2%) en raison de la délimitation des abonnements valables sur plusieurs années. Le renforcement de la structure administrative propre au départements mobilité pèse sur le résultat mais constitue une étape nécessaire pour atteindre nos objectifs en tant que transporteur. Les transports urbains et les navettes évoluent conformément aux prévisions.

Le secteur de l'excursion, désormais réduit à un seul véhicule, est en cours de transfert à notre filiale May Taxi. Notre agence de voyages enregistre pour sa part une baisse de son chiffre d'affaires de 8%, tout en maintenant un résultat positif de KCHF 24.

L'infrastructure a poursuivi un programme soutenu d'investissements, avec près de CHF 19 millions consacrés à la modernisation de nos deux lignes ferroviaires. Cette activité a fortement mobilisé nos équipes et entraîné une hausse de 23% de la valorisation des travaux internes par rapport à 2024, tandis que le volume de travaux pour des tiers reste stable.

Les ateliers ferroviaires ont augmenté leurs prestations pour des clients externes de 7%, malgré une forte mobilisation interne pour les projets de nouvelles rames et pour l’atelier de maintenance voie normale, inauguré en décembre. L’exercice a également été marqué par un excellent rendement de la location de surfaces à des tiers, avec un taux d’occupation complet de nos espaces disponibles.

Enfin, nous avons poursuivi la mise à jour du Système de Contrôle Interne (SCI) en documentant les processus de surveillance financière existants. Un audit interne a également été réalisé, mettant en évidence des axes d’amélioration qui ont été pris en intégrés.

A l’échelle du groupe, le résultat consolidé après impôts atteint CHF 1.267 million, soutenu notamment par les excellentes performances de notre société de camionnage. Le total du bilan du groupe excède les CHF 352 millions.

L’infrastructure a poursuivi un programme soutenu d’investissements, avec près de CHF 19 millions consacrés à la modernisation de nos deux lignes ferroviaires. Cette activité a fortement mobilisé nos équipes et entraîné une hausse de 23% de la valorisation des travaux internes par rapport à 2024, tandis que le volume de travaux pour des tiers reste stable.

Les ateliers ferroviaires ont augmenté leurs prestations pour des clients externes de 7%, malgré une forte mobilisation interne pour les projets de nouvelles rames et pour l’atelier de maintenance voie

Steve Biolaz
Responsable dpt Finances & Controlling

CHIFFRES CLÉS (EN KCHF)	2021	2022	2023	2024	2025
Charges de personnel	18 196	18 561	19 849	19 494	20 756
Autres charges	16 840	20 377	18 602	23 587	23 621
Amortissements	11 685	11 906	12 165	12 463	13 317
Produits des transports publics	5 861	7 705	8 956	9 900	10 304
Indemnités des pouvoirs publics	18 368	20 625	22 287	27 553	27 169
Autres produits	23 769	23 711	19 951	19 550	20 708
Résultat d'exploitation après impôts	1 251	1 167	547	1 476	438
Immobilisations nettes	217 497	222 312	226 950	238 816	242 144
Dépenses pour investissements	31 484	25 129	26 268	37 286	44 423
Réserves art. 67 LCdF et 36 LTV	8 991	9 221	9 223	10 554	10 682

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS	2025	2024
PRODUITS DES TRANSPORTS	11 427 553	10 871 972
Voyageurs (transports publics)	10 277 729	9 875 317
Marchandises (transports publics)	25 984	24 894
Tourisme & autres transports	1 123 839	971 760
PRESTATIONS DES POUVOIRS PUBLICS	27 169 038	27 553 246
PRODUITS ACCESSOIRES	19 487 166	18 358 645
Fermages et loyers	947 377	1 014 531
Produits liés à RegionAlps	4 126 500	4 202 857
Autres prestations pour des tiers	7 449 830	7 618 139
Résultats / ventes immobilisations	60 503	64 052
Autres produits	6 902 956	5 459 066
TOTAL DES PRODUITS	58 083 757	56 783 863

CHARGES	2025	2024
CHARGES MATIÈRES ET PRESTATIONS	12 040 240	15 673 315
Energie et matières de consommation	8 098 208	8 945 581
Matériel et prestations de tiers	3 942 031	6 727 734
CHARGES DE PERSONNEL	20 755 571	19 494 494
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	8 314 843	6 524 263
Dépenses générales	4 434 755	3 549 425
Publicité	422 361	378 108
Assurances et dédommagements	632 575	624 180
Prestations de service par des tiers	2 282 731	1 599 050
Fermages et loyers	440 341	465 904
Perte sur débiteurs	102 081	- 92 405
AMORTISSEMENTS	13 317 308	12 462 508
Amortissements des immobilisations	13 162 544	12 391 114
Amortissements des participations fin.	154 764	71 394
Résultat s/ventes immobilisations	-	-
TOTAL DES CHARGES	54 427 962	54 154 580
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 655 795	2 629 283

	2025	2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 655 795	2 629 283
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 3 168 326	- 1 169 649
Charges financières	- 3 265 777	- 1 389 368
Produits financiers	97 452	219 719
RÉSULTAT ORDINAIRE	487 469	1 459 634
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	48 875
Charges extraordinaires	-	- 1 151 125
Produits extraordinaires	-	1 200 000
IMPÔTS DIRECTS	- 49 824	- 32 109
RÉSULTAT NET	437 646	1 476 401

PROPOSITION
D'UTILISATION
DU RÉSULTAT

UTILISATION DU RÉSULTAT	2025	2024
ATTRIBUTION AUX RÉSERVES	1 105 639	1 507 905
Réserve art. 67 LCdF	169 431	533 478
Réserve art. 36 LTV	626 676	777 904
Réserve facultative	309 533	196 523
UTILISATION DES RÉSERVES	- 667 994	- 31 505
Réserve art. 67 LCdF	- 161 799	-
Réserve art. 36 LTV	- 506 195	- 31 505
Réserve facultative	-	-
RÉSULTAT NET	437 646	1 476 401

BILAN

ACTIFS	2025	2024
ACTIFS CIRCULANTS	18 005 117	20 343 624
Trésorerie	8 956 534	8 594 354
Créances ventes et prestations	3 629 288	3 666 710
Ducroire	- 270 000	- 170 000
Créances envers des entités apparentées	2 646 981	3 732 255
Autres créances	496 553	418 688
Stocks et travaux en cours	1 751 903	1 934 210
Actifs de régularisation	793 858	759 732
Placements à terme	-	1 407 675
ACTIFS IMMOBILISÉS	324 650 257	294 006 291
Immobilisations corporelles	316 199 462	285 415 915
Administration générale	11 066 611	10 978 472
Infrastructure	185 957 555	181 792 772
Voyageurs	22 813 981	24 039 172
Tourisme	-	12 621
Ateliers et garage	22 306 226	21 993 101
Imm. en cours de construction infrastructure	26 153 119	21 624 789
./, participation de tiers aux en cours	- 248 844	- 333 479
Imm. en cours de construction autres secteurs	48 150 815	25 308 466
Immobilisations financières	8 267 375	8 422 139
Titres	183 420	168 237
TOTAL DE L'ACTIF	342 655 374	314 349 915

PASSIFS	2025	2024
CAPITAUX ÉTRANGERS	320 107 084	292 239 381
Capitaux étrangers à court terme	15 195 609	12 679 706
Dettes résultant d'achats et de prestations	8 375 379	7 179 666
Dettes résultant de créances sociales	445 460	190 247
Dettes envers des entités apparentées	579 061	111 846
Dettes à court terme portant intérêts	3 001 770	1 684 254
Dettes à court terme ne portant pas intérêts	1 517 894	1 335 084
Passifs de régularisation	1 276 045	2 178 608
Capitaux étrangers à long terme	304 911 475	279 559 675
Dettes ne portant pas intérêts	8 873 000	8 332 000
Dettes à long terme portant intérêts	79 452 362	64 195 075
Provisions à long terme	324 292	334 148
Contributions des pouvoirs publics	216 261 821	206 698 452
CAPITAUX PROPRES	22 548 290	22 110 534
Capital social	6 790 000	6 790 000
Propres parts du capital	- 28 180	- 28 290
Réserve légale issue du bénéfice	1 841 552	1 841 552
Réserve art. 67 LCdF	9 797 659	9 790 027
Réserve art. 36 LTV	884 673	764 192
Réserve facultative issue du bénéfice	3 262 586	2 953 053
TOTAL DU PASSIF	342 655 374	314 349 915

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2025	2024
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	8 594 354	7 486 548
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net d'entreprise	437 646	1 476 401
Résultat s/ventes immobilisations	- 60 503	- 64 052
Dotation aux amortissements ordinaires	13 162 544	12 400 882
Dotation aux amortissements extraordinaires	-	1 000 000
Variation des immobilisations financières	154 764	135 751
Variation des titres	- 15 183	- 7 679
Dotation(+) / dissolution(-) de provisions à long terme	- 9 856	- 330 621
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXPLOITATION	13 669 412	14 610 681
Variation des créances	1 144 831	- 438 660
Variation de stocks	182 307	- 54 933
Variation des autres postes de l'actif	1 373 549	- 1 336 240
Variation des fonds étrangers à court terme	2 515 903	1 004 583
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET	5 216 591	- 825 249
Flux financiers provenant de l'exploitation	18 886 003	13 785 432

	2025	2024
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Dépenses de construction de l'administration	- 455 977	- 1 452 892
Dépenses de construction infrastructure voie normale	- 6 621 963	- 7 635 385
Dépenses de construction infrastructure voie étroite	- 12 034 085	- 14 262 923
Dépenses de construction voyageurs	- 11 609 445	- 7 227 221
Dépenses de construction tourisme	-	-
Dépenses de construction centres de maintenance	- 13 227 949	- 5 844 287
Dépenses d'immobilisations incorporelles	-	-
Désinvestissements	63 830	64 052
Flux financiers relatifs aux investissements	- 43 885 589	- 36 358 655
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des dettes financières à long terme	15 798 287	12 028 589
Variation des contributions d'invest. pouvoirs publics	9 563 369	11 652 440
Variation des actions propres	110	-
Flux financiers relatifs au financement	25 361 766	23 681 029
Variation de la trésorerie	362 180	1 107 806
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	8 956 534	8 594 354

ANNEXE AUX COMPTES

1. PRINCIPES COMPTABLES

Selon l'ordonnance sur l'indemnisation et la présentation des comptes du transport régional de voyageurs (OITRV), les comptes annuels doivent donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (art. 59 OITRV).

Conformément à l'article 35 LTV nous avons appliqué les normes comptables suivantes :

- Swiss Gaap RPC pour les secteurs indemnisés
- Code des obligations pour les activités annexes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence et de continuité d'exploitation.

La somme de toutes les indemnités versées par la Confédération et les cantons au titre du transport régional de voyageurs et du secteur Infrastructure dépassant les 10 millions de francs par an, la société est soumise au contrôle ordinaire (art. 38 al. 2 LTV).

2. RAISON DE COMMERCE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE

La société est inscrite au registre du commerce sous le nom de « TMR Transports de Martigny et Régions SA », sous la forme juridique de société anonyme et de siège social à Martigny.

3. SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

TMR a procédé à une évaluation des risques financiers des principaux processus:

- l'élaboration des offres relatives au transport public et des budgets;
- l'établissement des reportings mensuels et la clôture des comptes;
- la gestion des liquidités, des clients, des fournisseurs et des stocks;
- la gestion de la fiscalité, des immobilisations, des accidents, de l'actionnariat et du contrôle du trafic;
- le respect des principes du droit des subventions
- le controlling.

D'autre part, les couvertures d'assurance RC et Incendie de l'ensemble des activités de TMR ont été analysées.

L'analyse des risques est approuvée par le Conseil d'administration.

4. EXAMEN DES COMPTES PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORT

À l'OFT, les sections Trafic Voyageurs et Réseau ferré vérifient ponctuellement et en fonction des risques dans le cadre de leur activité de controlling si les comptes annuels respectent les prescriptions légales et les conventions sur les contributions et les prêts des pouvoirs publics fondées sur ces prescriptions. L'OFT vérifie en particulier que les indemnités, les aides financières et les résultats annuels soient comptabilisés correctement. Ces vérifications complètent celles de l'organe de révision des entreprises ainsi que les audits spéciaux des subventions conformément à l'art. 38, al3, LTV.

5. RÈGLES D'ÉVALUATIONS

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

5.1 COURS UTILISÉS

Les cours utilisés pour les opérations en euro sont :

- cours pour les opérations en cours de période:
01.01 – 14.01.2025 : 0.928
15.01 – 30.03.2025 : 0.935
31.03 – 14.04.2025 : 0.96233
15.04 – 31.12.2025 : 0.92
- cours du 31 décembre pour les opérations de clôture
2025: 0.9305 – 2024 : 0.93848

5.2 CRÉANCES CLIENTS

Les montants dus par nos clients sont comptabilisés à la valeur nominale. Les créances douteuses sont traitées séparément et une provision pour pertes sur créances de CHF 270'000.- est constituée.

5.3 COMPTES DE RÉGULARISATION

Conformément au principe d'intégralité de la comptabilité, les charges et les produits concernant la période sont comptabilisés par les postes transitoires.

5.4 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de construction, déduction faite

des amortissements.

Les durées d'amortissement utilisées sont conformes à la RTE 29900 pour le secteur infrastructure et à l'art. 64 OITRV pour les autres secteurs.

Les immobilisations en cours de construction sont constituées des montants engagés dans les différents projets au cours de l'exercice.

Les participations sont comptabilisées au maximum à leur valeur d'acquisition et ajustées par rapport à leur valeur actuelle..

5.5 PARTICIPATIONS

TMR détient 18 % du capital-actions de la société RegionAlps SA, dont le siège social se situe à Martigny. Le résultat de cette société étant en réserve bloquée (art. 64), l'actualisation de la valeur n'est pas nécessaire.

	2025	2024
Valeur comptable au bilan	1 197 000	1 197 000

Depuis 2021, TMR détient le 100% de la société May Taxi & Limousine SA. La valeur comptable au bilan a été ramenée à la valeur des fonds propres au 31.12.2025.

	2025	2024
Valeur comptable au bilan	379 976	530 226

En 2023, en vue du transfert de l'activité camionnage (transfert de patrimoine), TMR a racheté les actions Giroud Transports (45%) ainsi que les actions propres (10%) pour posséder le 100% du capital. Ensuite, le capital-actions a été augmenté de 400 actions de valeur nominale de 1'000.-, pour être porté à 500'000 avec un agio de 4'500'000. La valeur comptable au bilan au 31.12.2025 correspond à la valeur d'acquisition, et est ainsi conforme au droit du CO.

	2025	2024
Valeur comptable au bilan	5 002 500	5 002 500

En juin 2015, TMR a constitué une société en France avec pour raison sociale « TMR France SAS ». Le 100 % du capital-actions de la société appartient à TMR et la participation figure au bilan à la valeur des fonds propres, au cours de clôture.

	2025	2024
Valeur comptable au bilan	22 924	27 436

En 2016, la société Verbier Mobility Sàrl a été fondée. Elle a pour but d'étudier le développement futur des transports dans la vallée de Bagnes. TMR possède le 33.3% des actions. Cette société est en liquidation et sera définitivement radiée en 2026.

	2025	2024
Valeur comptable au bilan	–	1

En 2019, la société pompAbéton SA a été fondée, avec pour actionnaires les sociétés Moret Frères SA, Consortium de Décharge du Merdenson Sàrl et TMR SA. Elle a pour but toute activité en lien avec le pompage et le transport de béton. TMR possède le 24 % des actions. La valeur comptable au bilan au 31.12.2025 correspond à la valeur d'acquisition, et est ainsi conforme au droit du CO.

	2025	2024
Valeur comptable au bilan	24 000	24 000

En 2020, TMR s'est associé aux entreprises Favre Transports et Retripa Valais pour la création de la société Centre de Transferts Martigny SA, ayant pour but l'exploitation d'un centre de tri. Cette société est en liquidation et sera définitivement radiée en 2026.

	2025	2024
Valeur comptable au bilan	–	1

La société Vallée du Trient Tourisme SA a été créée en 2011, avec pour partenaires les Communes de la Vallée du Trient : Vernayaz, Salvan, Finhaut et Trient. Elle a pour but la promotion touristique de la région. La participation de TMR se monte à CHF 30'000, soit 30 % du capital social. La valeur comptable au bilan au 31.12.2025 correspond à la valeur des fonds propres, et est ainsi conforme au droit du CO.

	2025	2024
Valeur comptable au bilan	30 000	30 000

6. EMPLOIS À PLEIN TEMPS (EPT)

	2025	2024
Nombre d'équivalents plein temps annuels (EPT)	192.70	173.11

7. DETTES ENVERS INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

	2025	2024
Dettes envers les institutions de prévoyance	115 375	- 76 652

8. VALEURS RÉSIDUELLES DES DETTES DE LEASING À LONG TERME

	ECHÉANCE	2025	2024
Raiffeisen – leasing bus et minibus de lignes BCZ	2027	155 047	525 943
	2028	178 119	
UBS – Z870	2044	11 298 919	15 538 514

9. SÛRETÉS CONSTITUÉES EN FAVEUR DE TIERS

	GARANTIE
Emprunt UBS TMR	6 501 003
Camionnage	

10. MONTANT TOTAL DES ACTIFS ENGAGÉS EN GARANTIES DES DETTES

Type	Constitution	Parcelle/commune	Garantie
Cédule hypo thécaire – 1er rang	26.04.2006	4055 - Martigny	550 000
Cédule hypo thécaire – 1er rang	18.12.2017	1715 - Martigny	4 000 000
Cédule hypothécaire – 2ème rang	26.11.2024	1715 - Martigny	4 000 000

11. DÉTAILS SUR LES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME

	2025	2024
Crédit NPR - Halle Catogne	2 000 000	1 000 000
Crédit NPR - Octofer	2 998 000	3 332 000
DETTES NE PORTANT PAS INTÉRÊTS	4 998 000	4 332 000
Leasings	11 131 250	11 855 075
Prêt UBS - placement privé	10 000 000	10 000 000
Prêt UBS - placement privé Z890	11 800 000	11 800 000
Prêt UBS - placement privé camionnage	2 310 000	2 640 000
Prêt BKB - placement privé Z890	8 300 000	8 300 000
Prêt BAS - placement privé halle Catogne	4 000 000	4 500 000
Prêt à terme caisse pension Migros	5 000 000	5 000 000
Prêt UBS - placement privé halle Catogne	9 700 000	-
Prêt Compenswiss - placement privé Z890	7 111 112	-
Prêt à terme PostFinance	7 100 000	7 100 000
Prêt Groupe Mutuel Prévoyance	3 000 000	3 000 000
Prêt de la Commune de Bagnes	3 875 000	4 000 000
DETTES PORTANT INTÉRÊTS	83 327 362	68 195 075
PROVISIONS À LONG TERME	324 292	334 148
Dettes envers la Confédération	173 000 139	163 097 923
prêts en remboursement	2 710 905	3 043 631
prêts conditionnellement remboursables	169 991 807	159 930 602
prêts FIF - PRODES 2035	297 428	123 691
Dettes envers le Canton du Valais	43 261 682	43 600 529
prêts en remboursement	4 443 931	4 782 778
prêts conditionnellement remboursables	38 817 751	38 817 751
CONTRIBUTIONS D'INVESTISSEMENTS DES POUVOIRS PUBLICS	216 261 821	206 698 452
TOTAL	304 911 475	279 559 675

12. RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE

Aucun élément extraordinaire (produit ou charge) n'a été comptabilisé dans les comptes 2025.

13. PROPRES PARTS DU CAPITAL

Le nombre d'actions propres TMR au 31.12.2025 s'élève à 35'106 actions à la valeur d'acquisition.

	Nombre	Valeur
Actions propres au 01.01.2025	35 117	28 290
Mouvement des actions propres	- 11	- 110
Actions propres au 31.12.2025	35 106	28 180

14. STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL

Les actions de TMR sont réparties comme suit :

TABLEAU DE L'ACTIONNARIAT TMR		
Confédération	293 404	43.21%
Canton	289 025	42.57%
Communes	26 639	3.92%
Privés	34 826	5.13%
Actions propres	35 106	5.17%
TOTAL	679 000	100%

15. ASSURANCES

Une analyse par secteur d'activité a été effectuée, avec pour but de garantir l'intégralité de couverture.

RC	2025	2024
Exploitation ferroviaire (y c. infrastructures)	100 000 000	100 000 000
Trafic voyageurs routiers	100 000 000	100 000 000
Assurance entreprise	20 000 000	20 000 000
Bureau d'ingénierie ferroviaire	20 000 000	20 000 000
Service avalanche Vallée du Trient	20 000 000	20 000 000
Autres secteurs	10 000 000	10 000 000

CHOSSES	2025	2024
Flotte véhicules	100 000 000	100 000 000
Biens mobiliers	57 000 000	52 700 000
Bâtiments	87 776 300	77 510 400
Matériel roulant	87 293 840	57 382 000
Infrastructures	33 199 000	33 199 000
Autres choses	30 405 000	29 160 000

16. MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION

	2025	2024
Prestations en matière de révision	32 000	33 000

17. PERSONNES ET ENTREPRISES LIÉES

Les avoirs et les engagements inscrits au bilan ainsi que les transactions relatives à des entreprises liées présentées dans le compte de résultat proviennent essentiellement des entités associées ou des actionnaires.

Les livraisons et prestations relatives à des entreprises liées s'effectuent au prix de marché (prix qui aurait été convenu entre des tiers indépendants). Les charges et les bonifications d'intérêts ont lieu aux taux d'intérêt fiscalement autorisés.

17.1 ACTIONNAIRES

BILAN	2025	2024
Créances résultant de livraisons et de prestations	1 906 853	2 566 058
Dettes résultant de livraisons et de prestations	444 794	274 317

COMPTES DE RÉSULTAT	2025	2024
Produits opérationnels et financiers	32 750 265	31 012 081
Charges opérationnelles et financières	345 400	7 108 981

17.2 SOCIÉTÉS FILLES

BILAN	2025	2024
Créances résultant de livraisons et de prestations	2 368 585	2 415 265
Dettes résultant de livraisons et de prestations	134 267	46 750

COMPTES DE RÉSULTAT	2025	2024
Produits opérationnels et financiers	3 588 983	5 235 433
Charges opérationnelles et financières	901 184	1 610 366
Dividendes reçus	-	-

18. TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres ont été modifiés selon le tableau d'utilisation du résultat et la société ne verse aucun dividende.

D'autre part, TMR possède des actions propres à la valeur nominale. Conformément aux normes RPC, ces actions sont portées en diminution du capital-actions.

	2025	2024
Capital social	6 790 000	6 790 000
Propres parts du capital	- 28 180	- 28 290
Réserve générale	1 841 552	1 841 552
Réserves bloquées	10 585 110	10 456 998
Solde initial	10 456 998	9 223 439
Affectation du résultat – art. 67 LCdF et 36 LTV	128 113	1 233 558
Réserves libres	3 359 807	3 050 274
Solde initial	3 050 74	2 807 432
Affectation du résultat libre	309 533	242 842
TOTAL	22 548 290	22 110 534

19. RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le résultat par secteur est issu de la comptabilité analytique sur la base de l'art. 60 OITRV.

	2025	2024
Infrastructure Voie normale	- 161 799	517 192
Infrastructure Voie étroite	169 431	16 286
Ligne du Mont-Blanc Express	626 676	729 029
Lignes de bus TRV	- 506 195	- 77 824
Autres lignes de bus et réseaux urbains	244 341	326 729
Prestations des ateliers ferroviaires et autres activités	65 191	- 83 887
RÉSULTAT ORDINAIRE (après impôts)	437 646	1 427 526
Résultat extraordinaire (TRV: VE)	-	48 875
Résultat extraordinaire autres secteurs	-	-
RÉSULTAT D'ENTREPRISE	437 646	1 476 401

Il est utile de préciser les éléments suivants, intégrés au résultat, pour la bonne compréhension des comptes 2025 :

Provision pour entretien des bogies (modèle de lissage) :

Le modèle de lissage des coûts d'entretien des bogies pour les rames Z800 et Z870 a fait l'objet d'un audit de la part de l'OFT en 2020, demandant notamment que TMR établisse les modèles sur la durée de vie des véhicules et non pas sur un cycle de 12 ans comme actuellement.

Les Z800 arrivant en fin de vie (2026), nous avons éliminé le solde de la provision (- CHF 51'752).

Pour les Z870, le modèle révisé par TMR a été approuvé par les commanditaires. Le premier cycle de révisions R1 et R2 étant désormais réalisé, un différentiel entre coûts calculés et coûts réels a été constaté ; d'entente avec l'OFT, cet écart des années précédentes a été rattrapé. La provision a ainsi été ajustée conformément au modèle (CHF -92'622).

Diminution de la provision pour heures supplémentaires de CHF 50'725

20. LISTE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2025

ADMINISTRATION

Informatique - sites internet et logiciels	118 222
Bâtiments	44 736
Analyse données financières	37 680
Manuel de gestion de crise	29 000
Véhicules de fonction et service	235 728
	465 365

INFRASTRUCTURE

VOIE NORMALE

Assainissement des ponts	398 183
Biodiversité	159 805
Assainissement des murs de soutènement	382 552
Aménagement PRODES 2030 - halte My-Expo	135 983
Tunnel du Champ-Long	477 202
Protection dangers naturels	523 349
Installations photovoltaïques	17 504
Travaux de ligne de contact	175 073
Installations de sécurité	485 154
Réfection voie et appareils de voie	3 294 207
Centre infrastructure	31 104
Système informations voyageurs	212 059
GMAO	140 354
Autres petits projets	334 217

VOIE ÉTROITE

Assainissement des tunnels	1 093 804
Profil d'espace libre et biodiversité	101 473
Assainissement ponts	188 105
Remaniement faisceau de voies et des quais	835 973
Assainissement gares (MALT)	124 843
Aménagement des gares	2 750 307
Assainissement de la voie	4 160 524
Sécurisation falaise crémaillère	251 606
Assainissement de murs	176 794
Marécottes - croisement UM	85 170
Installations photovoltaïques	28 750
Assainissement LC	142 929
Système informations voyageurs	212 059
Déploiement ZBMS et nouvel enclenchement	752 313
Déplacement remise Infra Châtelard-Frontière	143 351
Refit sous-stations	437 166
Véhicules infrastructure	733 669
Autres petits projets	134 774
	19 120 353

TRAFIC RÉGIONAL DE VOYAGEURS

Simulateur de conduite + tablette mécaniciens + aménag. bureaux expl.	63 716
Projet «temps réel» + SAEIV + Heurès	957 748
Nouveau matériel roulant	9 812 693
Mise à niveau matériel roulant existant	92 654
Véhicules routiers	642 724
Panneaux photovoltaïques Vernayaz	39 939
	11 609 475

CENTRES DE MAINTENANCE

FERROVIAIRE

Equipements	145 171
Rénovation bâtiment Vernayaz	712 046
Agrandissement CGT	23 451
Projet Halle Le Catogne	12 277 235
Nouvel espace de stockage Octofer	50 333

ROUTIER

Rénovation garage Orsières	12 933
Etude décarbonation	6 798
	13 227 966

DÉPENSES ANNUELLES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS

44 423 159

Participation de tiers aux investissements et frais non-activables	- 473 741
Désinvestissements	- 63 830

FLUX FINANCIERS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

43 885 589

21. TABLEAU GLOBAL DES IMMOBILISATIONS

VALEURS D'ACQUISITION	SOLDE AU 01.01.2025	ENTRÉES	SORTIES	SOLDE AU 31.12.2025
A0 Bâtiments et terrains	68 371 416	1 132 189	- 48 840	69 454 765
A1 Ouvrages d'art	68 047 724	1 882 110	-	69 929 834
A2 Voie ferrée	85 408 125	8 255 410	-	93 663 535
A3 Installations de courant de traction	36 699 577	366 060	-	37 065 637
A4 Installations de sécurité	36 675 708	337 140	-	37 012 848
A5 Installations à basse tension et de télé.	5 386 804	1 418 240	-	6 805 044
A6 Installations d'accueil	20 932 686	1 171 134	-	22 103 820
A7 Véhicules ferroviaires et routiers	72 830 823	1 305 416	- 144 012	73 992 227
A8 Moyens d'exploitation et divers	13 864 680	629 250	- 25 936	14 467 994
IMMOBILISATIONS	408 217 542	16 496 949	- 218 788	424 495 704

FONDS D'AMORTISSEMENTS	SOLDE AU 01.01.2025	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31.12.2025
A0 Bâtiments et terrains	17 826 870	1 375 348	- 27 676	19 174 542
A1 Ouvrages d'art	19 569 366	1 397 192	-	20 966 558
A2 Voie ferrée	29 751 242	3 095 274	-	32 846 515
A3 Installations de courant de traction	18 118 835	1 322 954	-	19 441 789
A4 Installations de sécurité	16 829 293	2 343 682	-	19 172 974
A5 Installations à basse tension et de télé.	2 977 945	361 432	-	3 339 376
A6 Installations d'accueil	4 334 517	601 077	-	4 935 594
A7 Véhicules ferroviaires et routiers	49 591 338	1 953 878	- 140 685	51 404 532
A8 Moyens d'exploitation et divers	10 401 999	693 388	- 25 936	11 069 451
FONDS D'AMORTISSEMENTS	169 401 404	13 144 224	- 194 297	182 351 331

VALEUR RÉSIDUELLE	238 816 138	3 352 725	- 24 491	242 144 372
Imm. en cours de construction	46 599 776	44 423 159	- 16 967 846	74 055 090
VALEUR NETTE	285 415 915	47 775 884	- 16 992 337	316 199 462

22. SÉPARATION DU SECTEUR INFRASTRUCTURE

22.1 COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR

	INFRASTRUCTURE	VOYAGEURS TRV	AUTRES SECTEURS	TOTAL HORS INFRASTRUCTURE
PRODUITS	22 241 098	16 998 837	21 773 175	38 772 012
Produits des transports	-	4 966 624	6 460 929	11 427 553
Contributions des pouvoirs publics – exploitation	4 107 024	11 725 997	712 282	12 438 279
Contributions des pouvoirs publics – investissements	10 623 735	-	-	-
Revenus du prix du sillon	2 831 902	-	-	-
Prestations pour des tiers	545 293	247 852	10 893 049	11 140 901
Produits des locations	263 759	-	683 618	683 618
Propres prestations	3 572 393	-	1 648 863	1 648 863
Produits financiers	-	-	97 452	97 452
Autres produits	296 992	58 364	1 276 982	1 335 346
CHARGES	22 233 466	16 878 356	21 413 819	38 292 174
Coûts directs d'exploitation	2 651 688	257 573	6 118 933	6 376 505
Redip sur indemnités d'exploitation	156 067	445 202	-	445 202
TOTAL COÛTS DIRECTS	2 807 755	702 775	6 118 933	6 821 708
Coûts de personnel	4 528 923	4 797 619	7 540 869	12 338 488
Coûts de la régulation du trafic	1 006 155	-	-	-
Coûts de la vente et distribution	-	795 588	98 018	893 607
Coûts des véhicules	330 243	5 647 193	2 257 375	7 904 569
Coûts des bâtiments	354 727	-	217 540	217 540
Frais d'administration et marketing	2 377 532	2 555 919	2 256 659	4 812 578
Coûts du sillon	3 360	1 222 518	1 606 023	2 828 542
TOTAL COÛTS INDIRECTS	8 600 941	15 018 839	13 976 484	28 995 323
Coûts d'amortissements	9 874 973	1 156 742	1 318 402	2 475 144
Coûts d'investissements non-activables (CINA)	546 095	-	-	-
Redip sur indemnités d'amortissement	403 702	-	-	-
TOTAL COÛTS D'AMORTISSEMENT	10 824 770	1 156 742	1 318 402	2 475 144
RÉSULTAT	7 632	120 481	359 357	479 838

22.2 BILAN PAR SECTEURS

ACTIFS	INFRASTRUCTURE	AUTRES SECTEURS	NON ATTRIBUABLE
ACTIFS CIRCULANTS	909 574	8 284 603	8 810 940
Trésorerie	145 594	-	8 810 940
Créances ventes et prestations	568 321	3 060 966	-
Ducroire	-	- 270 000	-
Créances envers des entités apparentées	-	2 646 981	-
Autres créances	-	496 553	-
Stocks	19 940	1 731 963	-
Actifs de régularisation	175 719	618 140	-
ACTIFS IMMOBILISÉS	211 861 830	112 788 427	-
Immobilisations corporelles	211 861 830	104 337 632	-
Administration générale	-	11 066 611	-
Infrastructure	185 957 555	-	-
Voyageurs	-	22 813 981	-
Tourisme	-	-	-
Ateliers et garage	-	22 306 226	-
Imm. en cours de construction infrastructure	26 153 119	-	-
./.. participation de tiers aux en cours	- 248 844	-	-
Imm. en cours de construction autres secteurs	-	48 150 815	-
Immobilisations financières	-	8 267 375	-
Titres	-	183 420	-
ACTIFS AVANT COMPENSATION	212 771 403	121 073 031	8 810 940
TOTAL DE L'ACTIF	212 771 403	121 073 031	8 810 940

PASSIFS	INFRASTRUCTURE	AUTRES SECTEURS	NON ATTRIBUABLE
CAPITAUX ÉTRANGERS	213 099 062	106 562 562	445 460
Capitaux étrangers à court terme	3 943 697	10 806 451	445 460
Dettes résultant d'achats et de prestations	3 778 601	4 596 779	-
Dettes résultant de créances sociales	-	-	445 460
Dettes envers des entités apparentées	150 884	428 177	-
Dettes à court terme portant intérêts	-	3 001 770	-
Dettes à court terme ne portant pas intérêts	-	1 517 894	-
Passifs de régularisation	14 213	1 261 832	-
Capitaux étrangers à long terme	209 155 364	95 756 111	-
Dettes ne portant pas intérêts	-	8 873 000	-
Dettes à long terme portant intérêts	-	79 452 362	-
Provisions à long terme	48 379	275 913	-
Contributions des pouvoirs publics – Confédération	170 289 235	2 710 905	-
Contributions des pouvoirs publics – Canton du Valais	38 817 751	4 443 931	-
CAPITAUX PROPRES	9 797 659	4 147 259	8 603 372
Capital social	-	-	6 790 000
Propres parts du capital	-	-	- 28 180
Réserve légale issue du bénéfice	-	-	1 841 552
Réserve art. 67 LCdF	9 797 659	-	-
Réserve art. 36 LTV	-	884 673	-
Réserve facultative issue du bénéfice	-	3 262 586	-
PASSIFS AVANT COMPENSATION	222 896 721	110 709 821	9 048 833
COMPTE DE COMPENSATION	- 10 125 318	10 363 210	- 237 892
TOTAL DU PASSIF	212 771 403	121 073 031	8 810 940

22.3 IMMOBILISATIONS DU SECTEUR «INFRASTRUCTURE»

22.3.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS DU SECTEUR INFRASTRUCTURE

Les valeurs d'acquisition et amortissements ont varié de la manière suivante :

VALEURS D'ACQUISITION	SOLDE AU 01.01.2025	ENTRÉES	SORTIES	SOLDE AU 31.12.2025
A0 Bâtiments et terrains	19 889 576	158 220	-	20 047 796
A1 Ouvrages d'art	68 047 724	1 882 110	-	69 929 834
A2 Voie ferrée	85 408 125	8 255 410	-	93 663 535
A3 Installations de courant de traction	36 699 577	366 060	-	37 065 637
A4 Installations de sécurité	36 675 708	337 140	-	37 012 848
A5 Installations à basse tension et de télécom.	5 386 804	1 418 240	-	6 805 044
A6 Installations d'accueil	20 844 489	1 171 134	-	22 015 623
A7 Véhicules ferroviaires et routiers	9 460 583	457 613	- 58 539	9 859 657
A8 Moyens d'exploitation et divers	1 082 107	-	-	1 082 107
IMMOBILISATIONS	283 494 693	14 045 927	- 58 539	297 482 081

FONDS D'AMORTISSEMENTS	SOLDE AU 01.01.2025	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31.12.2025
A0 Bâtiments et terrains	4 805 103	396 963	-	5 202 066
A1 Ouvrages d'art	19 569 366	1 397 192	-	20 966 558
A2 Voie ferrée	29 751 242	3 095 274	-	32 846 515
A3 Installations de courant de traction	18 118 835	1 322 954	-	19 441 789
A4 Installations de sécurité	16 829 293	2 343 682	-	19 172 974
A5 Installations à basse tension et de télécom.	2 977 945	361 432	-	3 339 376
A6 Installations d'accueil	4 246 320	601 077	-	4 847 397
A7 Véhicules ferroviaires et routiers	4 365 880	353 322	- 55 212	4 663 990
A8 Moyens d'exploitation et divers	1 037 939	5 922	-	1 043 861
FONDS D'AMORTISSEMENTS	101 701 921	9 877 818	- 55 212	111 524 526

VALEUR RÉSIDUELLE	181 792 772	4 168 110	- 3 327	185 957 555
Imm. en cours de construction	21 291 310	19 120 353	- 14 507 388	25 904 275
VALEUR NETTE	203 084 082	23 288 462	- 14 510 715	211 861 830

Détail des sorties	Total	Amort. cumulés	Produits	Gains/pertes
A7 Véhicules - Dacia Duster 1.3 Tce 211	24 995	21 668	9 251	5 924
A7 Véhicules - Remorque 206	6 850	6 850	925	925
A7 Véhicules - Isuzu D-Max 208	26 694	26 694	18 501	18 501
TOTAL	58 539	55 212	28 677	25 350

22.3.2 COMPTE DES INVESTISSEMENTS POUR LE SECTEUR INFRASTRUCTURE (ART. 66 AL. 1 LET. B OITRV)

GROUPES D'IMMOBILISATIONS (STRUCTURE MINIMALE)	IMMOBILISATIONS EN COURS, ÉTAT AU 01.01	FACTURES DE TIERS
A0 Bâtiments et terrains	188 091,59	339 018,85
A110 Ouvrages d'art - ponts	696 888,89	450 567,93
A111 Ouvrages d'art - tunnels	4 150 299,69	1 307 761,52
A199 Ouvrages d'art - autres ouvrages d'art	793 275,11	1 418 602,53
A2 Voie ferrée	1 369 682,98	6 353 805,96
A3 Installations du courant de traction	696 402,16	297 720,35
A4 Installations de sécurité	7 599 022,44	906 089,10
A5 Installations à basse tension et de télécommunication	568 127,16	1 078 692,55
A6 Installations d'accueil et installations à ciel ouvert destinées à l'accès, à l'exploitation et à l'entretien	4 707 598,12	2 099 534,58
A710 Véhicules de l'infrastructure - véhicules ferroviaires de travail et de service destinés à l'infrastructure	834 781,47	431 255,91
A751 Véhicules de l'infrastructure - véhicules routiers de travail et de service	0,00	89 824,50
A8 Moyens d'exploitation et divers	20 619,60	769 781,86
Participations de tiers	-333 479,20	-59 115,10
TOTAL	21 291 310,01	15 483 540,54
TOTAL BRUT - sans participation de tiers	21 624 789,21	15 542 655,64

PRESTATIONS PROPRES	TOTAL INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE	COMPTE DE RÉSULTATS (CHARGE)	COMPTABILITÉ DES IMMOBILISATIONS (ACTIVATION)	PRÊTS ART. 56	IMMOBILISATIONS EN COURS, ÉTAT AU 31.12
63 654,40	402 673,25	3,30	158 220,00	0.00	432 541,54
135 719,64	586 287,57	0,10	183 710,00	0.00	1 099 466,36
263 244,06	1 571 005,58	0,00	0,00	0.00	5 721 305,27
176 976,19	1 595 578,72	211 579,26	1 698 400,00	0.00	478 874,57
1 268 325,44	7 622 131,40	15 295,06	8 255 410,00	0.00	721 109,32
99 380,31	397 100,66	14,15	366 060,00	0.00	727 428,67
261 571,97	1 167 661,07	33 460,09	337 140,00	0.00	8 396 083,42
45 107,08	1 123 799,63	50,29	1 418 240,00	0.00	273 636,50
908 793,15	3 008 327,73	25 757,19	1 171 134,35	0.00	6 519 034,31
315 373,48	746 629,39	28 682,67	367 790,00	0.00	1 184 938,19
0,00	89 824,50	1,50	89 823,00	0.00	0,00
39 551,20	809 333,06	231 251,60	0,00	0.00	598 701,06
0,00	-59 115,10	-140 905,60	-2 844,35	0.00	-248 844,35
3 577 696,92	19 061 237,46	405 189,61	14 043 083,00	0.00	25 904 274,86
3 577 696,92	19 120 352,56	546 095,21	14 045 927,35	0,00	26 153 119,21

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE TMR Transports de Martigny et Régions SA à Martigny

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TMR Transports de Martigny et Régions SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 sont conformes à la loi suisse et aux statuts, ainsi qu'aux Swiss Gaap RPC pour la partie concernant les secteurs indemnisés.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations d'éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site internet d'EXPERTSuisse <http://expertsuisse.ch/fr/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Martigny, le 8 mai 2026

NOFIVAL SA

Maxime Lambercy
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Sandrine Bron
Experte-révisseure agréée

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

PRODUITS	2025	2024
PRODUITS DES TRANSPORTS	23 692 360	22 896 097
Voyageurs (transports publics)	10 277 729	9 875 317
Marchandises (transports publics)	25 984	24 894
Tourisme & autres transports	13 388 647	12 995 885
PRESTATIONS DES POUVOIRS PUBLICS	27 169 038	27 553 246
PRODUITS ACCESSOIRES	19 905 650	18 036 747
Fermages et loyers	981 052	1 022 349
Produits liés à RegionAlps	4 126 500	4 202 857
Autres prestations pour des tiers	7 397 415	7 384 322
Résultat s/ventes immobilisations	627 922	553 723
Autres produits	6 772 761	4 873 496
TOTAL DES PRODUITS	70 767 049	68 486 090
CHARGES	2025	2024
CHARGES MATIÈRES ET PRESTATIONS	16 105 411	19 060 113
Energie et matières de consommation	10 166 859	10 445 023
Matériel et prestations de tiers	5 938 551	8 615 090
CHARGES DE PERSONNEL	25 464 579	24 174 371
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	9 210 432	7 242 266
Dépenses générales	4 608 112	3 812 509
Publicité	466 345	423 808
Assurances et dédommagements	989 546	840 760
Prestations de service par des tiers	2 240 191	1 570 480
Fermages et loyers	782 523	627 151
Perte sur débiteurs	123 716	- 32 441
AMORTISSEMENTS	15 080 574	14 732 421
Amortissements des immobilisations	14 757 337	14 445 316
Amortissements des participations fin.	4 514	71 394
Amortissement goodwill	215 711	215 711
Résultat s/ventes immobilisations	103 012	
TOTAL DES CHARGES	65 860 995	65 302 206

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 844 912	3 183 884
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 3 412 047	- 1 364 294
Charges financières	- 3 411 866	- 1 539 613
Produits financiers	71 677	191 527
Quote part dans les entreprises mises en équivalence	- 19	- 410
Part intérêt minoritaire au compte de résultat	- 71 839	- 15 798
RÉSULTAT ORDINAIRE	1 432 865	1 819 590
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	48 875
Charges extraordinaires	-	- 1 151 125
Produits extraordinaires	-	1 200 000
IMPÔTS	- 165 767	- 140 497
Impôts directs	- 259 620	- 145 147
Charges d'impôts différés	- 3 680	1 215
Produits d'impôts différés	97 533	3 435
RÉSULTAT NET	1 267 098	1 727 969

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIFS	2025	2024
ACTIFS CIRCULANTS	22 365 150	23 741 889
Trésorerie	11 353 860	10 102 296
Créances ventes et prestations	6 012 658	6 177 512
Du croire	- 513 780	- 404 840
Créances envers des entités apparentées	2 394 210	3 283 205
Autres créances	498 136	420 928
Stocks et travaux en cours	1 760 903	1 943 210
Actifs de régularisation	859 163	811 903
Placement à terme	-	1 407 675
ACTIFS IMMOBILISÉS	330 107 324	301 258 352
Immobilisations corporelles	328 212 493	299 156 059
Administration générale	11 066 611	10 978 472
Infrastructure	185 938 697	181 792 772
Voyageurs	22 795 481	24 039 172
Tourisme et Camionnage	12 162 384	13 772 970
Ateliers et garage	22 306 226	21 993 101
Imm. en cours de construction art. 59	-	-
Imm. en cours de construction infrastructure	26 060 573	21 604 585
./, participation de tiers aux en cours	- 248 844	- 333 479
Imm. en cours de construction autres secteurs	48 131 366	25 308 466
Titres	183 420	168 237
Goodwill	431 422	647 134
Participation dans les entreprises associées	56 388	56 409
Immobilisations financières	1 223 600	1 230 513
TOTAL DE L'ACTIF	352 472 473	325 000 241

PASSIFS	2025	2024
CAPITAUX ÉTRANGERS	330 548 873	303 447 468
Capitaux étrangers à court terme	19 653 602	16 674 131
Dettes résultant d'achats et de prestations	9 736 064	7 744 090
Dettes résultant de créances sociales	462 594	220 401
Dettes envers des entités apparentées	571 089	100 070
Dettes à court terme portant intérêts	4 308 577	3 209 913
Dettes à court terme ne portant pas intérêts	1 612 630	1 549 263
Passifs de régularisation	2 962 648	3 850 395
Capitaux étrangers à long terme	310 895 271	286 773 337
Dettes ne portant pas intérêts	9 823 002	10 232 000
Dettes à long terme portant intérêts	84 270 156	69 261 737
Provisions à long terme	540 292	581 148
Contributions des pouvoirs publics	216 261 821	206 698 452
CAPITAUX PROPRES	21 923 600	21 552 772
Capital social	6 790 000	6 790 000
Propres parts du capital	- 28 180	- 28 290
Réserves consolidées	3 234 096	3 805 041
Réserve art. 67 LCdF	9 790 027	9 212 616
Réserve art. 36 LTV	764 192	10 823
Différence de change issue du capital et réserves	- 5 405	- 5 319
Intérêts minoritaires au capital	24 000	24 000
Intérêts minoritaire au bilan	87 771	15 933
Résultat de l'exercice	1 267 098	1 727 969
TOTAL DU PASSIF	352 472 473	325 000 241

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	2025	2024
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	10 102 296	8 378 649
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net d'entreprise	1 267 098	1 727 969
Résultat s/ventes immobilisations	- 543 410	- 637 471
Dotation aux amortissements ordinaires	15 060 124	14 455 084
Dotation aux amortissements extraordinaires	-	1 000 000
Amortissement goodwill	215 711	215 711
Variation des immobilisations financières	161 677	199 944
Variation des titres	- 15 183	- 7 679
Dotation(+) / dissolution(-) de provisions à long terme	- 9 856	- 345 621
Quote-part du résultat dans les sociétés associées	19	410
Résultat proportionnel des sociétés mises en équivalence	71 839	15 798
Charge d'impôts	- 93 853	- 4 650
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXPLOITATION	16 114 166	16 619 495
Variation des créances	1 085 581	- 947 847
Variation de stocks et travaux en cours	135 048	- 54 933
Variation des autres postes de l'actif	1 360 416	- 1 167 185
Variation des fonds étrangers à court terme	2 979 471	2 821 829
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET	5 560 515	651 865
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'EXPLOITATION	21 674 681	17 271 360

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	2025	2024
Dépenses d'immobilisations corporelles	- 45 319 229	- 39 663 989
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	-
Désinvestissements	731 251	805 829
FLUX FINANCIERS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS	- 44 587 977	- 38 858 160
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des dettes financières à long terme	14 599 421	11 657 623
Variation des contributions d'invest. pouvoirs publics	9 563 369	11 652 440
Variation des actions propres	110	-
FLUX FINANCIERS RELATIFS AU FINANCEMENT	24 162 900	23 310 062
Effet net des écarts de conversion sur les liquidités	1 961	384
Variation de la trésorerie dans le périmètre de consolidation	-	-
Autres variations dans le périmètre de consolidation	-	-
AUTRES VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE	1 961	384
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	1 251 564	1 723 647
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	11 353 860	10 102 296

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	CAPITAL SOCIAL	PROPRES PARTS DU CAPITAL	RÉSERVES DU BÉNÉFICE	RÉSERVE ART. 67 LCDF
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2021	6 790 000	- 28 389	3 167 203	8 241 533
Variation des actions propres	-	100	-	-
Variation du périmètre de consolida- tion	-	-	- 3 167 203	-
Résultat de l'année	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2022	6 790 000	- 28 289	-	8 241 533
Attribution aux réserves art. 67	-	-	-	656 707
Attribution aux réserves art. 36	-	-	-	-
Variation de change issue du capital et réserves	-	-	-	-
Variation du périmètre de consolida- tion	-	-	-	-
Résultat de l'année	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2023	6 790 000	- 28 289	-	8 241 533
Variation des actions propres	-	- 1	-	-
Attribution aux réserves art. 67	-	-	-	314 375
Attribution aux réserves art. 36	-	-	-	-
Variation de change issue du capital et réserves	-	-	-	-
Attribution aux réserves consolidées	-	-	-	-
Résultat consolidé	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2024	6 790 000	- 28 290	-	9 212 616
Variation des actions propres	-	110	-	-
Attribution aux réserves art. 67	-	-	-	577 412
Attribution aux réserves art. 36	-	-	-	-
Variation de change issue du capital et réserves	-	-	-	-
Attribution aux réserves consolidées	-	-	-	-
Résultat consolidé	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2025	6 790 000	- 28 180	-	9 790 027

RÉSERVE ART. 36 LTV	DIFFÉRENCE DE CONVERSION	RÉSERVE CONSOLIDÉE	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL DU GROUPE	INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS	TOTAL CAPITAUX PROPRES
749 400	-	-	-	18 919 747	-	18 919 747
-	-	-	-	100	-	100
-	- 2 842	3 038 972	-	-131 073	-	-131 073
-	-	-	1 146 713	1 146 713	-	1 146 713
749 400	- 2 842	3 038 972	1 146 713	19 935 487	-	19 935 487
-	-	-	-	656 707	-	656 707
- 427 044	-	-	-	- 427 044	-	- 427 044
-	- 2 795	-	-	- 2 795	-	- 2 795
-	-	- 115 260	-	- 115 260	24 166	- 91 095
-	-	-	879 100	879 100	- 31	879 069
322 355	- 5 637	2 923 712	879 100	19 779 482	24 134	19 803 617
-	-	-	-	- 1	-	- 1
-	-	-	-	314 375	-	314 375
-311 532	-	-	-	- 311 532	-	- 311 532
-	318	-	-	318	-	318
-	-	881 329	-	881 329	-	881 329
-	-	-	1 727 969	1 727 969	15 798	1 743 767
10 823	- 5 319	3 805 041	1 727 969	21 512 840	39 933	21 552 772
-	-	-	-	110	-	110
-	-	-	-	577 412	-	577 412
753 369	-	-	-	753 369	-	753 369
-	- 86	-	-	- 86	-	- 86
-	-	570 945	-	- 570 945	-	- 570 945
-	-	-	1 267 098	1 267 098	71 839	1 338 937
764 192	- 5 405	3 234 096	1 267 098	21 811 829	111 771	21 923 600

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés sont établis selon les normes du CO.
Les comptes sont préparés à partir des états financiers des sociétés du groupe, et retraités, afin d'être en accord avec les principes comptables retenus par le groupe.

2. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés englobent toutes les sociétés dans lesquelles TMR SA dispose de plus de 50% des droits de vote et du contrôle de la société.
Ces participations ont été consolidées par intégration globale.
La part des actionnaires minoritaires, tant en ce qui concerne les fonds propres que les résultats, est mentionnée séparément.
Les participations dans lesquelles TMR SA détient 50% du capital ou moins sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence.

3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

SOCIÉTÉ	SIÈGE SOCIAL	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	% D'INTÉRÊT		% DE CONTRÔLE	
			2025	2024	2025	2024
TMR Camionnage SA	Martigny	CI	100,0	100,0	100,0	100,0
TMR France SAS	Chamonix	CI	100,0	100,0	100,0	100,0
May Taxi & Limousine SA	Val de Bagnes	CI	100,0	100,0	100,0	100,0
Moret Frères SA	Martigny	CI	100,0	100,0	100,0	100,0
Vallée du Trient Tourisme SA	Trient	ME	30,0	30,0	30,0	30,0
PompAbéton SA	Martigny	CI	76,0	76,0	76,0	76,0
Site du Lihombert SA	Martigny	ME	25,0	25,0	25,0	25,0

CI = consolidation intégrale / ME = mise en équivalence
La date du bouclement des états financiers individuels de toutes les sociétés du groupe est le 31 décembre.

3.1. VARIATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés Centre de Transferts Martigny SA et Verbier Mobility Sàrl ont été exclues du périmètre de consolidation au cours de l'exercice, celles-ci étant en cours de liquidation. Les participations correspondantes ont été radiées au bilan.

3.2. PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES

Les participations non consolidées sont portées au bilan à leur coût d'acquisition.

4. PRINCIPES D'ÉVALUATION

4.1. TRAITEMENT DES OPÉRATIONS INTERNES

Les créances et dettes réciproques des sociétés du Groupe sont éliminées dans le cadre de la consolidation, de même que les produits et charges résultant de transactions internes au Groupe.

4.2. MÉTHODE DE CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

La société TMR France SAS a été évaluée selon les taux suivants :
Bilan: cours au 31.12.2025
Compte de résultat: cours moyen 2025
Capital: cours du jour du versement

Il en résulte un écart de conversion de CHF 5'405 qui a été indiqué comme position séparée dans les fonds propres de la société et dans le tableau de variation des fonds propres.

4.3. CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Les créances sur les débiteurs et les autres débiteurs figurent au bilan à la valeur nominale. Les créances douteuses ainsi que les risques généraux font l'objet d'une provision.

4.4. DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS

Les fournisseurs et autres figurent au bilan à la valeur nominale.

4.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE TMR Transports de Martigny et Régions SA à Martigny

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société TMR Transports de Martigny et Régions SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de les déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

En complément, nous relevons que les comptes consolidés de l'exercice précédent n'ont pas été audités.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site internet d'EXPERTSuisse <http://expertsuisse.ch/fr/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Martigny, le 8 mai 2026

NOFIVAL SA

Maxime Lambercy
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Sandrine Bron
Experte-révisseure agréée